Antoine Baudry
Titulaire d'une Maîtrise en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège
Archéologue du Bâtiment, Musées royaux d'Art et d'Histoire, Bruxelles

La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant après le désastre de 1227 : analyse architecturale des parties orientales (1230-1250)

Introduction

Fig. 1.- La façade occidentale de la collégiale couronnée de son clocher si emblématique.
© Antoine Baudry.

Dressée au cœur de la ville de Dinant, blottie entre les deux obstacles naturels que sont la Meuse et un promontoire rocheux, la collégiale Notre-Dame impose aux passants sa silhouette particulière (fig. 1), esquissée par un clocher bulbeux établi entre ses deux tours de façade. Cette église succède à une collégiale antérieure, supposée romane, détruite en décembre 1227 par la chute d'un immense bloc détaché de la falaise proche. Le chœur et le transept actuels (fig. 2-3) sont les premières parties rebâties après le désastre, vers 1230-1250, suivies de près par la nef pense-t-on, dans la seconde moitié du XIIIe siècle. Au fil du temps, l'édifice fait l'objet de plusieurs transformations et ajouts importants : au XIVe siècle, deux portails viennent compléter la nef ; au XVe siècle, une chapelle est érigée à la jonction du déambulatoire et du bras sud du transept ; les voûtes, quant à elles, sont entièrement reconstruites après le sac de l'édifice orchestré par les troupes du duc de Bourgogne en 1466. Au XVIe siècle enfin vient fleurir sur la façade occidentale le bulbe si emblématique, fierté des dinantais et symbole de la ville mosane. Endommagée à de nombreuses reprises depuis la fin du Moyen Âge, une longue et importante campagne de restauration est entamée durant la seconde moitié du XIXe siècle, suivie de près par une deuxième campagne, beaucoup plus courte, suite aux déprédations engendrées par la Première Guerre mondiale. L'édifice est classé depuis le 21 avril 1941, pour son intérêt tant historique qu'archéologique, et est inscrit sur la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie.

Bien qu'elle soit considérée comme l'un des premiers exemples majeurs d'architecture religieuse gothique en région mosane et de l'ancien diocèse de Liège[1], cette église n'a toutefois jamais fait l'objet de recherches

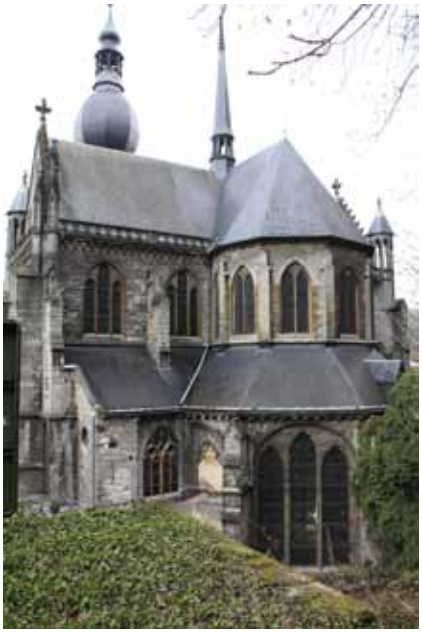

Fig. 2.- Le chevet de la collégiale, accolé au promontoire rocheux.
© Antoine Baudry.

Fig. 3.- L'intérieur du chœur et du transept de la collégiale.
© Antoine Baudry.

[1] GENICOT Luc Francis, 2005, p. 74 ; PIAVAUX Mathieu, 2007, p. 96.

scientifiques approfondies et l'histoire de sa construction demeure profondément méconnue[2]. Loin d'ambitionner une étude systématique du bâtiment complet, cet article[3] se focalise sur sa première phase de chantier, autrement dit le chœur et le transept, deux parties considérées selon la tradition bibliographique comme homogènes et supposées avoir été élevées conjointement[4]. L'objectif principal de nos recherches est ainsi d'acquérir une meilleure compréhension de la première phase de reconstruction de la collégiale, en procédant, pour ce faire, à une analyse architecturale du bâtiment[5].

État de la question

Avant d'aborder la source monumentale, nous allons dresser la liste des documents écrits et iconographiques susceptibles de venir épauler et renforcer notre analyse. Un récapitulatif des différentes études touchant les parties orientales est également proposé afin de mettre en évidence d'une part les recherches déjà effectuées par nos prédécesseurs et, d'autre part, de prendre connaissance des théories passées – voire oubliées – et actuelles. À la lumière des nouvelles données apportées par les différents volets de notre étude, certaines théories feront l'objet d'une rigoureuse critique en fin d'article.

Les sources

Les mentions écrites

Les textes médiévaux pertinents pour étudier la collégiale Notre-Dame de Dinant d'un point de vue architectural sont malheureusement rares. Rédigés vers 1247-1251, les écrits du chroniqueur liégeois Gilles d'Orval nous renseignent qu'à cette époque, un bourgeois, après la guérison miraculeuse de son fils par saint Perpète[6], promit de *promovere* l'église autant qu'il le pourrait[7]. Ce terme peut faire l'objet de plusieurs traductions (construire, réparer, continuer, agrandir), pouvant entrainer de lourdes répercussions, tant sur la compréhension que sur la datation du chantier médiéval, mais il indique néanmoins que des travaux étaient

---

[2] Seule une monographie existe (HAYOT Évariste, 1951), pour le moins assez vieillie (cf. *infra*).
[3] Cet article est en grande partie basé sur le mémoire de fin d'études que nous avons défendu en 2011 à l'Université de Liège : BAUDRY Antoine, *La collégiale Notre-Dame de Dinant. Le chœur et le transept* (…), 2011. Il a été réalisé sous la direction de Messieurs Benoît Van den Bossche, Patrick Hoffsummer et Mathieu Piavaux, que nous tenons vivement à remercier.
[4] HAYOT Évariste, 1951, p. 48-49.
[5] Intervenant dans le cadre d'un mémoire de fin d'études, nos recherches n'ont bénéficié d'aucune structure échafaudée et n'ont de plus pas été destructives ; ceci explique certaines limites de nos résultats.
[6] Saint Perpète est le patron de la ville de Dinant (RODENBACH Constentin, 1879, p. 14). Il y aurait fondé un collège de moines au début du VIIe siècle (GRISEBACH August, 1918, p. 90) ; dès le XIe siècle, le vocable de la collégiale est défini comme étant *Sancte-Marie Sanctique Perpetui* (BORMANS Stanislas, 1880, p. 13).
[7] D'ORVAL Gilles, 1880, p. 29.

menés sur le site au milieu du XIIIe siècle[8]. Plusieurs documents (chartes, correspondances, comptabilités) de la fin du XVe siècle mentionnent quant à eux diverses transformations, conséquences de l'incendie de la collégiale en 1466[9].

Barthélémy Fisen, historien liégeois du XVIIe siècle, rapporte que le 22 décembre 1227, un immense bloc de rocher s'est écrasé sur un côté de l'église durant un office, tuant trente-six personnes, mais préservant toutefois la vie du célébrant. Évoquant le bourgeois déjà mentionné par Gilles d'Orval, Fisen précise que ce donateur bienveillant comptait remercier saint Perpète en se chargeant des travaux qui devaient être effectués sur un des côtés de l'église, travaux interrompus depuis quelques temps déjà par une pénurie indéterminée. Il ajoute que l'édifice (*ruina*) était « remis en état de la catastrophe »[10]. Les informations relatives au funeste événement de 1227 ont probablement été recopiées d'annales ou de chroniques médiévales, qui n'ont pas encore été retrouvées à l'heure actuelle. L'histoire du généreux bourgeois, elle, a vraisemblablement été inspirée par les écrits de Gilles d'Orval, mais Fisen offre cependant certains détails pour le moins intéressants qui, étrangement, n'apparaissent que dans son ouvrage ; il faut donc faire preuve de prudence et s'interroger sur leur véracité. Quoi qu'il en soit, les propos combinés de ces deux auteurs sont cruciaux pour étudier la collégiale car ils nous informent que cette dernière est détruite – entièrement ou partiellement, la question est posée – en 1227 et que des travaux de reconstruction sont effectifs vers 1250. Ces documents ne nous livrent donc au mieux qu'une fourchette chronologique d'une vingtaine d'années dans laquelle nous pouvons objectivement situer le « coup d'envoi » du nouveau chantier. Son achèvement est quant à lui moins évident à cerner : 1247-1251 au plus tôt, mais il est plus que probable que les travaux se soient poursuivis plusieurs années encore après ces dates, l'interprétation des textes étant plus que délicate.

Les délices du Païs de Liège, du célèbre auteur Pierre-Lambert De Saumery, œuvre imprimée en 1739, contient la plus ancienne description architecturale connue de la collégiale[11]. Bien que ce texte soit assez succinct, il est un témoin précieux de l'état dans lequel se trouvait l'édifice au milieu du XVIIIe siècle.

---

[8] *Fuit apud Dionantum burgensis quidam nomine Theodericus, qui habens puerum nomine Fucherum, morbo rupture vel calculi miserabiliter laborantem, medicum cum ferramentis, ut opem ferret puero, advocavit. Cumque in crastinus predictus puer secari debuisset, predictus pater eiusdem pueri votum faciens beato Perpetuo et promittens, quod fabricam ipsius pro posse suo promoveret, si per ipsius merita sospitas puero redderetur, eadem nocte predictus puer optatam et insperatam recuperavit sanitatem* (D'ORVAL Gilles, 1880, p. 29).

[9] Ces documents sont conservés aux Archives de l'État à Namur (Archives ecclésiastiques, boîtes 311 et 312) ; ils sont pour la plupart reproduits dans : BORMANS Stanislas, 1880-1882 ; LAHAYE Léon Henri Pierre Joseph, 1891-1906 ; BROUWERS Dieudonné, 1907-1908.

[10] *Clausit hunc annum* [1227] *Dionanti funesta clades. XI. kalendas Ianuarias in aede B. Virginis mortuo cuidam iusta persoluebantur, cum subito rupis imminentis fragmentum ingens, horrendo fragore templi latus unum obtriuit, cum viris sex & triginta, praeter plures saucios. Sacerdos ad aram faciens, integer evasit : id vitae innocentiae datum ferebatur.* […] *Puer alius herniâ calculoque ita laborabat, ut extremum sectione remedium postridie tentarus esset chirurgus. Refugit ad opem divinam parens; vovitque fi S. Perpetui beneficio sanitem consequeretur filius, se quod posset et opibus collaturum ad templum Dei parentis absoluendum, cuius opus rerum necessariarum penuryâ iam dudum pendebat interruptum. Ruina fortasse reparabatur casu rupis facta. Integram sanitatem proximâ nocte puer confecutus est. Parensque beneficii non immemor voto se exsoluit* (FISEN Barthélémy, 1642, p. 491).

[11] DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1739, p. 260-262.

Les devis, comptabilités et autres correspondances d'architectes concernant les restaurations des XIXe et XXe siècles nous livrent de riches informations sur l'ampleur de ces interventions, ainsi que sur l'état du bâtiment à cette époque. Ces documents sont conservés au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles[12], aux Archives de l'État à Namur[13], aux Archives générales du Royaume[14], à l'hôtel de ville de Dinant[15] et à l'abbaye de Leffe[16].

Dans le cadre de notre étude, plusieurs travaux rédigés au XIXe siècle ont acquis un statut de source et ce, pour deux raisons. Premièrement, suite aux diverses restaurations, l'architecture supposée originelle de la collégiale a parfois été modifiée, sans qu'il soit possible, faute d'iconographie suffisamment ancienne, de s'en faire désormais une idée précise. Ainsi, certains ouvrages parus avant ces interventions et présentant une description architecturale de l'édifice revêtent une importance comparable à celle de l'œuvre de Saumery[17]. Deuxièmement, suite à la disparition de certaines archives dans l'incendie de la ville en 1914, quantité d'éléments concernant l'histoire de l'église a été à jamais perdue[18]. Certains volumes parus avant cette date fatidique mentionnent des faits historiques qui ne se retrouvent dans aucun document d'archive, indice laissant présumer que leurs auteurs ont consulté des textes aujourd'hui disparus. Si ces travaux[19] nous transmettent des informations précieuses, ces dernières sont malheureusement difficiles à exploiter, en raison des interprétations douteuses que ces auteurs peuvent en avoir fait.

L'iconographie

La collégiale Notre-Dame de Dinant a la chance d'avoir été maintes fois représentée sur des gravures et des tableaux et ce, depuis le XVIe siècle[20]. Si un *corpus* iconographique assez confortable existe notamment pour la période des XVIIe et XVIIIe siècles[21], il ne peut malheureusement pas être utilisé dans le cadre de notre étude en raison de la tendance générale des artistes à dépeindre l'édifice de face depuis la rive gauche de la Meuse, occultant ainsi les parties orientales. Les quelques œuvres où apparaît timidement un bras du transept sont des plus schématiques et ne représentent pas un état réaliste et précis de l'église. Nous privilégions donc les œuvres produites aux XIXe et XXe siècles, souvent plus exactes et faisant montre d'une plus grande diversité dans les points de vues sélectionnés. Nous aborderons dans un premier temps les dessins, gravures et aquarelles, ensuite les photographies et, finalement, les relevés d'architectes, en ne nous attachant qu'aux documents apportant une réelle plus-value à l'étude architecturale.

Fig. 4.- Aquarelle du général De Howen représentant le chevet de la collégiale vers 1820. Namur, Musée provincial des Arts anciens du Namurois – Trésor d'Oignies (TreM.a), Cabinet des Dessins et Estampes, collections Société archéologique de Namur.
© Guy Focant, Vedrin.

[12] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».
[13] Archives de l'État à Namur, Archives de la Province, boîtes 25039, 25040 et 25041.
[14] Archives générales du Royaume, Fonds Régions dévastées.
[15] Archives de l'hôtel de ville de Dinant, boîte 861.31.
[16] Archives de l'abbaye de Leffe, Fonds Jules Destrée.
[17] SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, 1840 ; WAUTERS Alphonse, 1844 ; RODENBACH Constantin, 1879.
[18] HAYOT Évariste, 1951, p. 5.
[19] SIDÉRIUS Émile, 1859 ; DEL MARMOL Ferdinand, 1888.
[20] Un tableau de Joachim Patenier, daté du début du XVIe siècle et conservé au musée Prado de Madrid, représente la ville de Dinant (GÉRARD Édouard, 1958, p. 14).
[21] BASTIN Norbert, 1982.

Fig. 5.- Lithographie de François Stroobant représentant l'intérieur des parties orientales avant les restaurations de la seconde moitié du XIXe siècle. Les remplages flamboyants des baies du sanctuaire sont toujours en place.
D'après ARNOULD Alphonse, 1978, p. 5.
© Bibliothèque universitaire Moretus Plantin, Université de Namur.

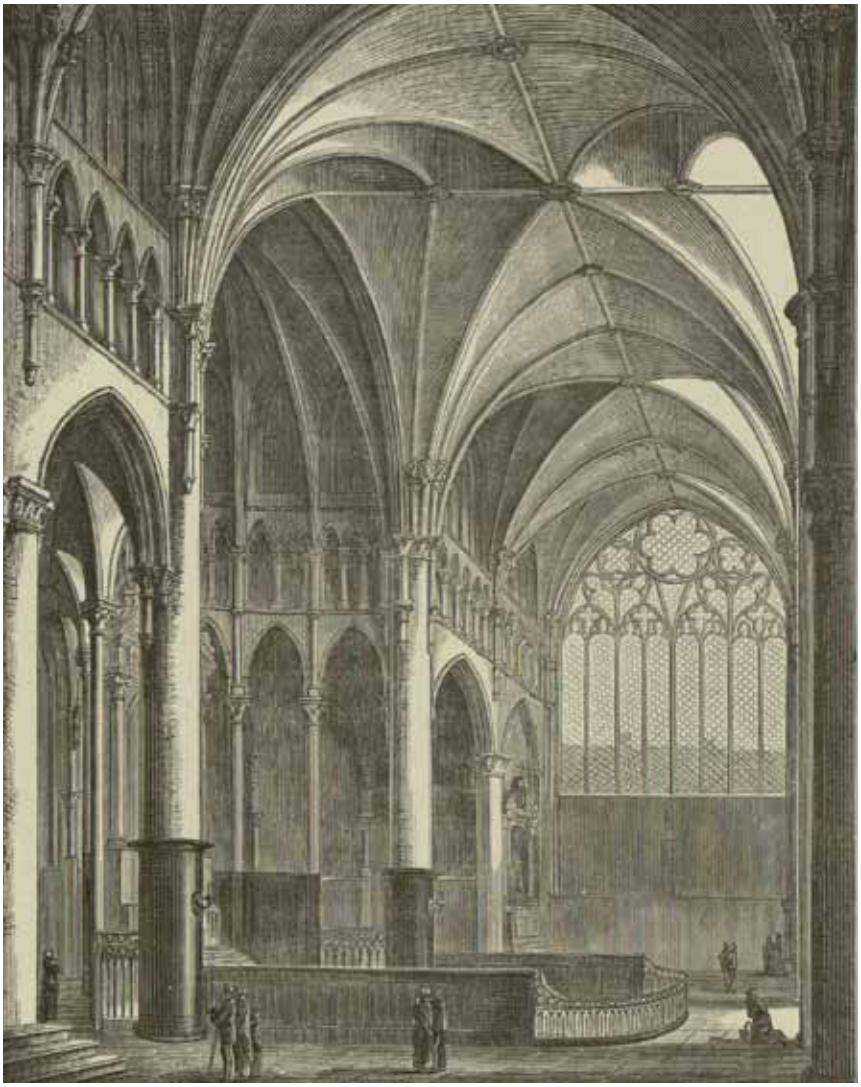

Fig. 6.- Lithographie de Boutquin illustrant l'intérieur des parties orientales avant les restaurations de la seconde moitié du XIXe siècle. La grande baie flamboyante de Pierre Bellart est toujours en place.
D'après BRUYLANT Émile, s.d., s.p.
© Réseau des Bibliothèques de l'Université de Liège.

Fig. 7.- Lithographie de Hoolans représentant l'intérieur de l'édifice au XIXe siècle.
© Michel Kellner, archiviste de la ville de Dinant.

Les dessins et aquarelles du général De Howen, réalisés vers 1820, sont d'une importance capitale pour notre étude car ils représentent de façon précise le chevet et l'intérieur de l'édifice, deux vues peu fréquentes (fig. 4)[22]. Les représentations les plus exactes et les plus anciennes des flancs nord et sud de l'église sont, quant à elles, attribuables à Paul Lauters et Thomas Allom ; elles furent réalisées vers 1840[23]. Enfin, il existe trois gravures, datées entre 1850 et 1880, représentant l'intérieur des parties orientales avec une grande exactitude. Elles ont été éditées dans des ouvrages ou bien tirées à part[24] et sont le fruit d'artistes comme François Stroobant, Boutquin et Hoolans (fig. 5-7)[25].

[22] Ces documents sont actuellement conservés par la Société archéologique de Namur. Ils ont déjà fait l'objet d'une publication, à savoir : BASTIN Norbert, 1983.
[23] La lithographie de Paul Lauters, datée vers 1839, est conservée aux Collections artistiques de l'Université de Liège (C.A.U.L., CA23202) ; une gravure faite à partir du dessin de Thomas Allom est, quant à elle, antérieure à 1841 (ROSCOE Thomas, s.d., s.p ; BASTIN Norbert, 1983, p. 68).
[24] Nous remercions Michel Kellner, archiviste de la ville de Dinant, pour cette information.
[25] Respectivement *Vues de Belgique et monuments d'architecture*, 1853, s.p. ; BRUYLANT Émile, t.3, s.l., s.p. ; tiré à part.

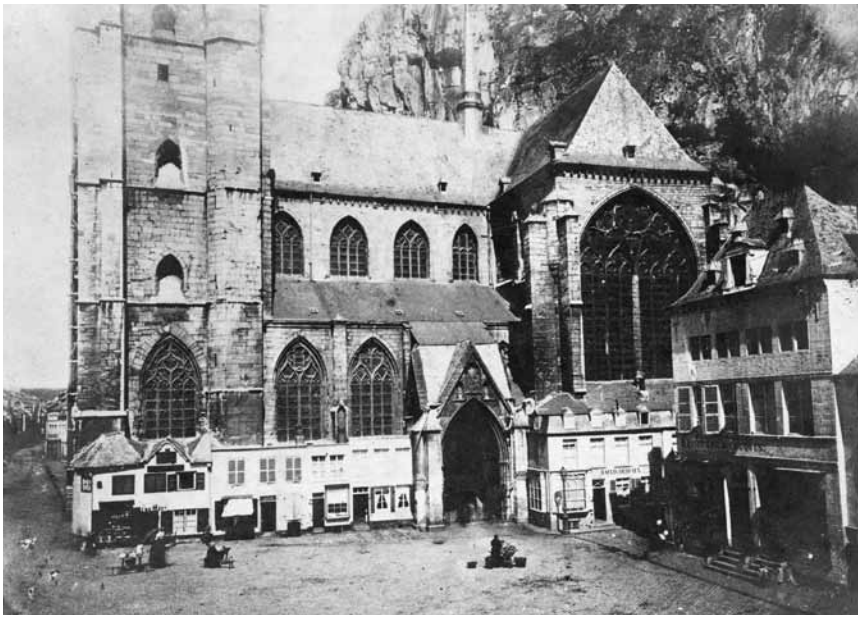

Fig. 8.- Le flanc sud de la collégiale au début des travaux de restaurations, vers 1860. En dessous de la grande baie de Pierre Bellart sont visibles les habitations de particuliers qui disparaitront au fur et à mesure de l'avancement du chantier. En outre, l'édifice n'a pas encore fait l'objet d'ajouts néo-gothiques.
© KIK-IRPA, Bruxelles.

La photographie connue la plus ancienne de la collégiale illustre le côté sud du bâtiment (fig. 8) ; la présence d'échafaudages devant la façade occidentale tendrait à dater la prise de ce cliché dans les années 1860[26]. Le peintre et photographe belge Armand Dandoy nous a également livré quelques photographies du porche sud de l'édifice, prises en 1869 (fig. 9)[27]. Les Archives de l'État à Namur détiennent quelques clichés de moulages d'éléments de décor, effectués lors de restaurations, mais ils ne sont malheureusement pas datés[28]. Enfin, les Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles conservent une série de photographies très intéressantes prises pendant les restaurations, elles aussi non datées[29].

Les plans et les élévations de la collégiale réalisés par les architectes restaurateurs aux XIXe et XXe siècles (fig. 10-11) sont actuellement conservés aux Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles[30], aux Archives générales du Royaume[31] ainsi qu'à l'hôtel de ville de Dinant[32]. Sur ces précieux relevés figurent parfois l'état antérieur de certains éléments aujourd'hui profondément transformés ou disparus.

Fig. 9.- Photographie du portail du baptistère prise par Armand Dandoy en 1869. Les colonnes des piédroits ont disparu ; celles visibles aujourd'hui sont des restaurations du XIXe siècle.
© KIK-IRPA, Bruxelles.

[26] Ce cliché est actuellement conservé par l'IRPA (numéro cliché A2598 ; numéro objet 10088741).
[27] Leurs négatifs sont conservés par la Société archéologique de Namur. Voir *Les couleurs de l'ombre* (…), t. 2, 1996, p. 66.
[28] Archives de l'État à Namur, Fonds Courtoy, boîte 710.
[29] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».
[30] *Ibidem*.
[31] Archives générales du Royaume, Fonds Régions dévastées.
[32] Archives de l'hôtel de ville de Dinant, boîte 861.31.

Fig. 10.- Plan de la collégiale.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

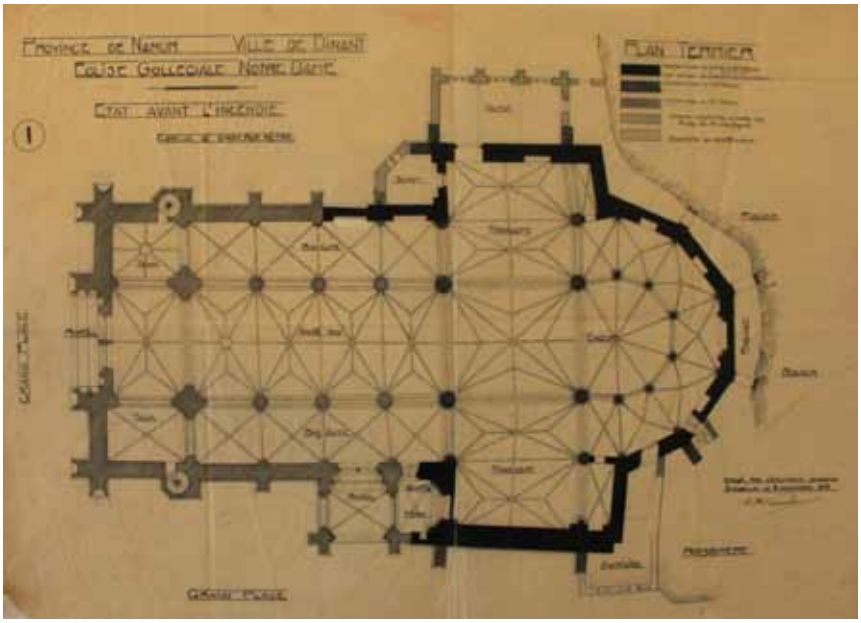

Fig. 11.- Élévation du flanc sud de la collégiale.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Les études

L'intérêt pour la collégiale Notre-Dame de Dinant naquit peu après l'indépendance de la Belgique, avec le célèbre *Mémoire sur l'architecture en Belgique* d'Antoine Schayes, œuvre publiée en 1840 et couronnée par l'Académie royale[33]. Dans cet ouvrage, fortement inspiré des écrits d'Arcisse de Caumont, cet auteur proposait une description architecturale de la collégiale et s'attachait à dater cette dernière en fonction de critères typologiques, estimant ainsi qu'elle devait avoir été construite durant la deuxième moitié du XIIIe siècle[34]. Il pensait toutefois que le portail du baptistère était un réemploi roman, daté du Xe ou du XIe siècle au vu de ses voussures en plein cintre[35]. La littérature de la seconde moitié du XIXe siècle est largement influencée par ces écrits[36], les augmentant substantiellement par des recherches sur l'histoire de l'édifice et par plusieurs hypothèses, certaines pour le moins naïves. Émile Sidérius imaginait par exemple que la collégiale avait été entièrement rebâtie après le sac de 1466 dans le style du XIIIe siècle[37]. Constantin Rodenbach livra dans son ouvrage paru en 1879[38] une description très élaborée de l'édifice, accompagnée par quelques notes précises sur les restaurations contemporaines, témoignant vraisemblablement d'un bon contact avec l'architecte Auguste Van Assche. Il fut le premier à prendre en compte les écrits de Barthélémy Fisen[39], formulant ainsi l'hypothèse selon laquelle la catastrophe de 1227 ne détruisit pas une partie de l'église actuelle, comme l'avait affirmé De Saumery[40], mais un édifice roman du XIIe siècle, dont l'enfeu axial et le portail du baptistère constitueraient les ultimes vestiges[41]. Inspiré par ce fait, il affirma que le chœur était la partie la plus ancienne de l'édifice, sans pour autant oser aller plus loin dans sa datation[42]. En 1888, Ferdinand Del Marmol consacra une place de choix à la collégiale dans un de ses travaux[43]. Il data le début de sa reconstruction vers 1250[44], sans malheureusement argumenter ses propos. Il a formulé plusieurs hypothèses intéressantes, notamment celles voulant que les voûtes du déambulatoire soient datées du XIIIe siècle, que le chœur se déployait auparavant en amphithéâtre, que les parties hautes du chœur avaient entièrement été reconstruites après 1466 et qu'elles étaient originellement pourvues d'arcs-boutants[45].

---

[33] SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, 1840.
[34] *Idem*, p. 93.
[35] *Idem*, p. 94. L'historiographie des portails de la collégiale a été établie récemment par Virginie Deleau (DELEAU Virginie, 2005 et 2009) ; nous renvoyons le lecteur à ces écrits pour en prendre connaissance.
[36] WAUTERS Alphonse, 1844 ; SIDÉRIUS Émile, 1859 ; RODENBACH Constantin, 1879 ; DEL MARMOL Ferdinand, 1888.
[37] SIDÉRIUS Émile, 1859, p. 165.
[38] RODENBACH Constantin, 1879.
[39] FISEN Barthélémy, 1642, p. 491.
[40] DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1739, p. 260.
[41] RODENBACH Constantin, 1879, p. 15.
[42] *Idem*, p. 14.
[43] DEL MARMOL Ferdinand, 1888.
[44] *Idem*, p. 3.
[45] *Idem*, p. 8-14. La question de savoir si la collégiale possédait ou non des arcs-boutants au XIIIe siècle est complexe et ne sera pas envisagée dans cet article, car elle nécessite une étude globale de l'ensemble de l'édifice, ce qui ne correspondrait pas avec notre sujet initial. Recherches en cours.

Il faut attendre le début du XXe siècle pour que la littérature commence à se départir timidement des écrits d'Antoine Schayes. Ainsi, en 1904, si le chanoine Auguste Tichon continue à croire au réemploi de structures datées du Xe siècle dans la collégiale, il situe la construction de cette dernière entre 1227 et 1279[46], marquant une rupture avec les datations traditionnelles de ses prédécesseurs, enclins à dater l'édifice après 1250. Il s'appuyait pour cela sur les écrits de Barthélémy Fisen[47] et sur une charte de la fin du XIIIe siècle[48]. L'interprétation qu'il a faite de cette dernière est toutefois plus que douteuse, car ce document ne mentionne en aucun cas des travaux de reconstruction. Deux ans plus tard, Jules Helbig suggéra pour la première fois une influence de la cathédrale de Reims sur les formes architecturales de la collégiale[49], sans toutefois donner plus de précision sur le sujet.

La rupture avec Schayes est consommée en 1918 avec la publication de la monographie allemande sur la ville de Dinant, réalisée durant l'occupation[50]. Son auteur, August Grisebach, va ainsi proposer une longue description de l'édifice, en formulant plusieurs hypothèses sur ses formes architecturales. Il est par exemple le premier à remarquer une légère différence entre le décor architectonique du chœur et celui du transept, mais sans pour autant être rigoureux et systématique dans ses observations. La nationalité allemande de cet auteur explique peut-être que ses propos n'ont pas trouvé d'échos positifs dans la bibliographie d'après-guerre[51]. Il faudra en effet attendre la publication d'Évariste Hayot[52], au début des années 1950, pour que cette référence soit prise en compte. La bibliographie de l'entre-deux-guerres traite uniquement des restaurations effectuées ou à effectuer sur l'édifice[53], ce dernier ayant été restauré entre 1918 et 1924, par les architectes Chrétien Veraart et Ernest Richir[54].

Dans le courant des années 1930 et 1940, plusieurs auteurs s'évertuent à identifier des styles architecturaux régionaux et incluent alors Dinant dans les premiers exemples de ce qu'ils appellent « le style gothique mosan »[55]. Ces auteurs, dont le plus connu est certainement Simon Brigode, mettent en avant plusieurs traits communs à ces premiers édifices gothiques, tels l'emploi du calcaire de Meuse, la présence de bras de transept peu saillants, d'une élévation à trois niveaux avec triforium, de piliers cylindriques, d'un déambulatoire sans chapelles rayonnantes et d'une fausse coursière haute ; typique serait également une certaine austérité extérieure[56]. En outre, ils perçoivent dans l'utilisation intensive de culots et dans l'existence d'une frise d'arcature extérieure, une

[46] TICHON Auguste, 1904, p. 575.
[47] FISEN Barthélémy, 1642, p. 491.
[48] BORMANS Stanislas, 1880, p. 72.
[49] HELBIG Jules, 1906, p. 60-61.
[50] GRISEBACH August, 1918, p. 75-94.
[51] Ainsi, on note des propos pour le moins sévères formulés à l'encontre des hypothèses d'August Grisebach par des auteurs tels René Maere ou encore S. Mortier (MAERE René et MORTIER S., 1920, p. 307).
[52] HAYOT Évariste, 1951.
[53] MAERE René. et MORTIER S., 1920, p. 306-312 ; DESTRÉE Joseph, 1922 ; DHUICQUE Eugène, 1935, p. 9-45 ; LEMAIRE Raymond, 1938, p. 92.
[54] HAYOT Évariste, 1951, p. 18.
[55] FIERENS Paul, 1939, p. 54-61 ; BRIGODE Simon, 1947, p. 17-21.
[56] BRIGODE Simon, 1947, p. 18-19.

influence manifeste de l'architecture médiévale bourguignonne[57]. Ces théories régionalistes vont avoir une descendance très marquée et sont encore souvent mentionnées à l'heure actuelle. Le chanoine Évariste Hayot est l'héritier direct de cette pensée lorsqu'il réalise sa monographie de la collégiale Notre-Dame de Dinant[58]. Au travers d'une rigoureuse recherche archivistique et bibliographique couplée à des observations de terrain, il synthétise et augmente substantiellement les travaux de tous ses prédécesseurs sur la collégiale. Il affirme ainsi que le chœur et le transept sont deux parties parfaitement homogènes et qu'elles ont été édifiées avant la nef. Se référant à la chronologie générale d'Auguste Tichon et aux écrits de Gilles d'Orval jusqu'alors jamais évoqués, il en vient à proposer la fourchette chronologique de 1228-1247[59] ; ces datations et ce phasage de chantier n'ont jusqu'à présent jamais été remis en question et les ouvrages scientifiques les plus récents y font encore référence.

Suite à la publication d'Évariste Hayot, plus aucun auteur ne se risquera à entreprendre une monographie de la collégiale. Les ouvrages la concernant parus ces soixante dernières années sont soit des synthèses[60], certaines au demeurant excellentes[61], soit des études d'éléments très localisés, n'apportant que trop partiellement du sang neuf à l'histoire de la collégiale. Ainsi, en 1957, Lisbeth Tollenaere remarque le réemploi d'un chapiteau roman du XIIe siècle dans le chœur de l'édifice[62], sans pour autant pousser l'étude plus loin. Ceci constitue la seule observation réellement pertinente faite sur le décor architectonique du bâtiment jusqu'à aujourd'hui. Un article de Pierre Héliot[63], paru en 1971, souligne que la coursière basse de l'église n'a « d'autre couverture que l'extrémité des quartiers de voûte du vaisseau correspondant »[64] et constitue ainsi une exception régionale. Dans le même volume, Françoise Josis-Roland publie un article sur la basilique Notre-Dame de Walcourt, dans lequel elle présente les chapiteaux gothiques à crochets de Dinant comme « typiques » de la production mosane du XIIIe siècle[65]. En réalité, cet auteur n'a sélectionné qu'un chapiteau à crochets sur la vingtaine présente sur le site dinantais et il s'avère que son choix a été orienté par son souci d'identifier une école de production régionale. En 1980, Pierre-Paul Bonenfant publie le rapport des fouilles archéologiques préventives menées en 1978 dans le bras nord du transept[66]. Ces fouilles ont révélé un mur et une fondation de pilier provenant d'un

[57] BRIGODE Simon, 1947, p. 18.
[58] HAYOT Évariste, 1951.
[59] *Idem*, p. 48-49.
[60] VAN DE WALLE Aldebert, 1971, p. 61 ; GENICOT Luc Francis, 1972, p. 123 ; KUBACH Hans Erich et VERBEEK Albert, 1976, p. 204-205 ; ARNOULD Alphonse, 1978 ; TIMMERS Jan Joseph Marie, 1980, p. 26-31 ; PACCO-PICARD Maïté, 1993, p. 408-411 ; GUILLAUME Étienne, 1993, p. 405-410 ; GENICOT Luc Francis et COOMANS Thomas, « Architecture religieuse. Le XIIIe siècle. La région mosane » dans BUYLE Marjan, COOMANS Thomas, ESTHER Jan et GENICOT Luc Francis, 1997, p. 33-46 ; PACCO Maïté, 2004, p. 502-505 ; PACCO Maïté, 2005, p. 31-32 ; GENICOT Luc Francis, 2005, p. 71-85 ; PIAVAUX Mathieu, 2007, p. 94-99 ; SAINT-AMAND Pascal, 2009, p. 22-27.
[61] TIMMERS Jan Joseph Marie, 1980, p. 26-31 ; GENICOT Luc Francis, 2005, p. 71-85.
[62] TOLLENAERE Lisbeth, 1957, p. 221.
[63] HÉLIOT Pierre, 1970-1971, p. 15-43.
[64] *Idem*, p. 27.
[65] JOSIS-ROLAND Françoise, 1970-1971, p. 73.
[66] BONENFANT Pierre-Paul, 1980, p. 91-95.

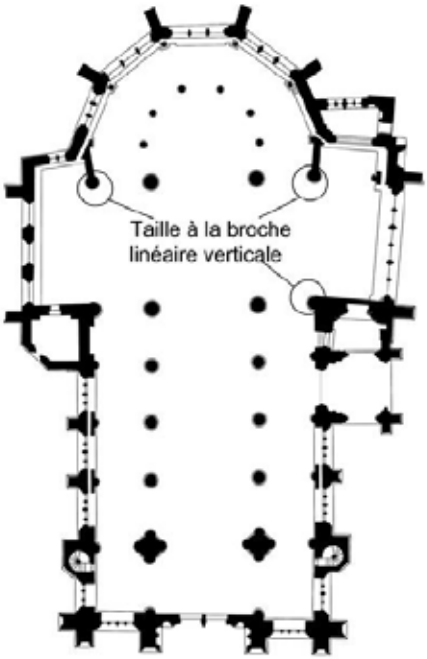

Fig. 12.- Plan au sol de la collégiale avec la localisation de la taille à la broche linéaire verticale, telle qu'observée par Frans Doperé et Mathieu Piavaux.
© Mathieu Piavaux, d'après HAYOT Évariste, 1951, p. 20.

édifice antérieur mais ces éléments ne sont malheureusement pas datés[67]. En 1984, Eugène Herbecq publie un court article[68] sur les origines primitives de la collégiale, élaboré uniquement sur base de sources textuelles. En l'absence de fouilles archéologiques concluantes, ce travail reste une référence pour envisager les premières occupations du site de l'église, bien qu'il doive être soumis à une certaine critique. Un an plus tard, Herman Stynen récapitule les vigoureux débats ayant concerné les diverses restaurations entamées après la Première Guerre mondiale[69], en mettant l'accent sur le rôle joué par les différentes institutions belges de l'époque.

Les recherches les plus récentes et les plus novatrices datent toutes de la première décennie de notre siècle. En 2005, Virginie Deleau rédige un mémoire de fin d'études sur les quatre portails de l'édifice[70], qui fait l'objet d'un article quatre ans plus tard[71]. Par comparaisons iconographiques et stylistiques, somme toute assez limitées, elle date les sculptures du portail nord vers 1175[72] et celles du portail du baptistère vers 1240[73]. Récemment, Frans Doperé et Mathieu Piavaux se sont penchés sur les différentes techniques de taille de pierre utilisées lors de la construction de l'église[74]. Par la chronologie de la taille à la broche linéaire verticale, qu'ils datent pour la région mosane entre 1175 et 1230[75], ils postulent que trois colonnes taillées selon cette technique (fig. 12) proviennent de la collégiale détruite en 1227. Ces colonnes auraient été remployées *in situ* et rehaussées lors de la construction de l'église actuelle[76].

En dépit de quelques récentes recherches sur les portails et sur certaines techniques de taille de pierre donc, nos connaissances de la collégiale restent jusqu'à présent majoritairement tributaires du travail d'Évariste Hayot. Les datations proposées par cet auteur, dont l'autorité semble n'avoir jamais été contestée, sont basées uniquement sur son interprétation des sources textuelles, aussi doivent-elles être encore éprouvées par l'étude archéologique rigoureuse que nous proposerons dans le présent article. Par ailleurs, si la bibliographie traite souvent des restaurations des XIXe et XXe siècles, elle ne livre pas d'analyse détaillée de ces interventions et laisse encore planer de nombreuses questions sur l'ampleur précise de ces travaux. Nous insisterons donc sur cet aspect de l'histoire de la collégiale, afin d'affiner la critique d'authenticité du bâtiment et de discerner précisément les éléments médiévaux originels des transformations plus récentes. Enfin, l'analyse formelle de l'ornement sculpté reste un aspect du bâtiment totalement inexploré. Elle trouvera donc une place de choix au cœur de notre étude, car les observations de Lisbeth Tollenaere laissent pour le moins espérer des découvertes intéressantes.

---

[67] *Idem*, p. 93.
[68] HERBECQ Eugène, 1984, p. 69-75.
[69] STYNEN Herman, 1985, p. 99-130.
[70] DELEAU Virginie, 2005.
[71] DELEAU Virginie, 2009, p. 59-90.
[72] *Idem*, p. 67.
[73] *Idem*, p. 73.
[74] DOPERÉ Frans, 2006, p. 60-77 ; DOPERÉ Frans, « Étude des techniques de taille sur le calcaire de Meuse » dans PÉTERS Catherine, 2010, p. 118-125 ; DOPERÉ Frans et PIAVAUX Mathieu, 2010, p. 531-539.
[75] DOPERÉ Frans et PIAVAUX Mathieu, 2010, p. 535-536.
[76] *Ibidem*.

Histoire matérielle des parties orientales

Le présent chapitre a pour objectif de synthétiser nos connaissances actuelles – au demeurant très lacunaires – sur les occupations du site antérieures à l'édification de la collégiale gothique, mais également de présenter les différentes transformations et restaurations effectuées sur cette dernière depuis le XIIIe siècle. Un intérêt particulier sera notamment porté sur les deux importantes campagnes de restauration des XIXe et XXe siècles, dans le but de clairement distinguer les parties originelles des éléments restaurés. Ces résultats résultent de la confrontation des données issues des importants fonds d'archives disponibles, d'une étude attentive des maçonneries conservées *in situ* et d'une analyse critique de l'iconographie ancienne.

L'occupation du site avant la construction de la collégiale gothique

Les premiers édifices

Peu de sites religieux de la région peuvent actuellement se targuer d'avoir été fouillés en profondeur jusqu'à remonter à leurs premières manifestations architecturales et la collégiale de Dinant ne fait malheureusement pas exception à la règle. La courte campagne de fouilles préventives effectuée à la fin des années septante par Pierre-Paul Bonenfant[77] nous a livré des résultats difficilement exploitables dans la mesure où les quelques structures découvertes sont mal datées[78] et trop fragmentaires pour permettre de lever ne serait-ce qu'une partie du voile sur la question. Aussi, les textes d'archives se révèlent être les seules sources disponibles pour aborder cette problématique ; les informations qu'ils contiennent ont ici été compilées afin de proposer une évolution chronologique du site, très hypothétique bien évidemment.

August Grisebach pense que le site est occupé par un temple voué au culte de la déesse Diane durant les premiers siècles de notre ère[79]. L'auteur ne fournit aucune explication sur cette hypothèse, mais nous supposons qu'il a simplement rapproché le nom de la ville avec ce vocable. Saint Materne, évêque de Tongres, aurait ensuite édifié une chapelle dédiée à Notre-Dame à cet emplacement, à la fin du IIIe ou au début du IVe siècle[80]. Eugène Herbecq mise sur la présence d'une église mariale à Dinant au début du VIe siècle car certains textes d'archives témoignent que la ville possédait assurément un clergé en l'an 515[81]. Saint Perpète y aurait fondé un collège de moines au début du siècle suivant[82]. Le traité de Meersen constitue réellement le premier document attestant bel et bien de la présence d'une église *Sancta Maria in Deonant* en 870[83]. Selon Ferdinand del Marmol, l'évêque de Liège Richer fait bâtir

[77] BONENFANT Pierre-Paul, 1980, p. 91-95.
[78] Des tombes, visiblement situées sous ces structures, ont été datées par Carbone 14 vers 1125 ± 45 et 1170 ± 40 (BONENFANT Pierre-Paul, 1980, p. 93).
[79] GRISEBACH August, 1918, p. 90.
[80] DE SAUMERY Pierre-Lambert, 1739, p. 260.
[81] HERBECQ Eugène, 1984, p. 70-71.
[82] GRISEBACH August, 1918, p. 90.
[83] GÉRARD Édouard, 1988, p. 159.

Fig. 13.- Le portail nord, daté vers 1175. Cet élément de l'ancienne collégiale est réemployé dans l'actuelle nef.
© Antoine Baudry.

dans la première moitié du Xe siècle une église dédiée à Notre-Dame et saint Perpète[84], et Évariste Hayot de préciser que cette église aurait été élevée au rang de collégiale en 934[85]. On retrouve des mentions de l'église *Sancte-Marie Sanctique Perpetui* en 1096, 1152 et 1196[86].

Après analyse de cette courte énumération, force est de constater que les informations concernant les premières occupations chrétiennes du site découlent de la tradition hagiographique ancestrale, aussi incertaine que moult fois resservie. L'hypothèse d'Eugène Herbecq permettrait de faire remonter l'occupation religieuse du site au moins au tout début du VIe siècle, mais quoi qu'il en soit, la présence d'une église dédiée à Notre-Dame n'est réellement attestée qu'à partir de la deuxième moitié du IXe siècle grâce au traité de Meersen.

La collégiale romane

L'ancien portail roman (fig. 13) incorporé dans le mur nord de la nef actuelle constitue la preuve que des travaux voient le jour sur le site durant la seconde moitié du XIIe siècle[87], mais bien qu'ayant fait couler beaucoup d'encre, les dates et l'ampleur exactes de ces derniers demeurent encore inconnues[88]. Si l'hypothèse avancée par Frans Doperé et Mathieu Piavaux s'avérait correcte[89], elle pourrait partiellement compléter nos connaissances sur la question[90].

La collégiale gothique

Le chantier de construction

Comme nous l'avons déjà exposé en début d'article, la collégiale « romane » est écrasée par un énorme bloc détaché du promontoire rocheux le 22 décembre 1227[91]. L'ampleur réelle des dégâts nous est inconnue, mais ces derniers sont apparemment tels que l'édifice doit être reconstruit. Le chantier de la nouvelle église gothique débute alors par le chœur et le transept, commencés après 1227 et achevés probablement dans les années 1250[92].

Les transformations de la fin du XVe siècle

En 1466, lors du tristement célèbre sac de Dinant, la collégiale Notre-Dame est incendiée par les troupes de Charles le Téméraire[93]. Elle doit

[84] DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 2.
[85] HAYOT Évariste, 1951, p. 17.
[86] BORMANS Stanislas, 1880, p. 13, 15 et 21-22.
[87] La question de savoir si ce portail a été réemployé ou non *in situ* reste encore à débattre.
[88] Dans l'état actuel de nos connaissances, il est impossible de pouvoir relier les données archéologiques issues des fouilles de Pierre-Paul Bonfenfant, avec le portail roman.
[89] Cf. *supra*.
[90] DOPERÉ Frans et PIAVAUX Mathieu, 2010, p. 535-536.
[91] FISEN Barthélémy, 1641, p. 491.
[92] HAYOT Évariste, 1951, p. 48-49. Cet auteur annonce les dates précises de 1228 et 1247, mais nous préférons évoquer la période 1230-1250 car ces dates ne correspondent pas aux dates exactes de début et de fin de chantier, mais à des repères puisés chez Gilles d'Orval et Bathélémy Fisen.
[93] HAYOT Évariste, 1951, p. 8.

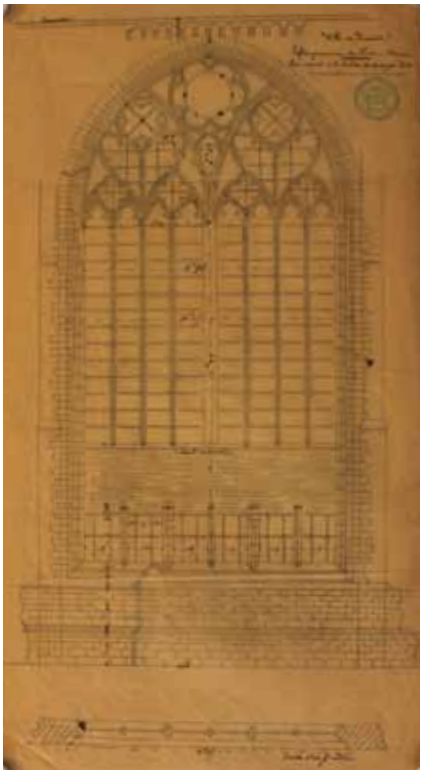

Fig. 14.- Relevé de Van Assche de l'ancienne baie du pignon sud du transept, œuvre de Pierre Bellart réalisée à la fin du XVe siècle.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

dès lors être restaurée, mais il faut attendre l'accord du duc de Bourgogne, donné le 4 mai 1472, pour que les travaux puissent débuter[94]. Sa restauration semble alors s'étendre sur plusieurs décennies : en 1474, les nouvelles charpentes sont posées[95] ; en 1491, Pierre Bellart de Namur procède à la reconstruction de la grande verrière du bras sud du transept (fig. 14)[96] et, en 1496, un nouveau pavement est installé[97]. Les voûtes de l'édifice et les remplages des parties hautes du sanctuaire semblent également avoir été reconstruits durant cette période, mais l'absence d'archives et le manque d'études approfondies sur ces parties ô combien intéressantes ne permettent actuellement pas de dater et d'identifier précisément ces interventions[98].

Les Temps modernes

À l'instar de nombreuses autres églises de la région, l'histoire de la collégiale et de ses aménagements durant les Temps modernes est très mal connue, faute de posséder suffisamment d'archives écrites, mais aussi en raison des restaurations du XIXe siècle, qui ont bien souvent fait disparaître les transformations postérieures au XIIIe siècle. Les connaissances que nous avons de cette période sont donc très lacunaires et essentiellement liées à une dizaine de textes, n'offrant au mieux que des informations décousues, ne reflétant donc qu'une infime partie des interventions humaines.

En 1554, la collégiale est endommagée par un bombardement de la citadelle orchestré par les troupes françaises[99]. Un jubé est installé dans le chœur en 1582[100]. Un texte de 1602 atteste la chute fréquente de pierres sur l'église[101]. L'occupation des troupes françaises, de 1675 à 1698 et de 1702 à 1703, occasionne beaucoup de dégâts au bâtiment[102]. En 1711, le maître-autel est achevé[103]. Onze années plus tard, l'intérieur de l'édifice est « enrobé d'une couche de plafonnage »[104]. En 1764, le jubé est démoli et l'intérieur de l'église est blanchi[105] ; neuf ans plus tard, des stalles sont installées dans le chœur[106]. Trois ans plus tard, Hubert Boreux érige deux autels en marbre dans les chapelles orientées du transept[107]. En 1811, l'intérieur de l'église est à nouveau badigeonné en blanc[108] et, en 1825, le niveau du sol est rehaussé d'environ soixante centimètres[109]. Au fil de son histoire, la collégiale semble avoir été inondée à plusieurs reprises par les crues de la Meuse[110]. De nombreuses

---

[94] BORMANS Stanislas, 1881, p. 315.
[95] DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 4.
[96] BROUWERS Dieudonné, 1907, p. 381.
[97] *Idem*, p. 85.
[98] Cf. *infra.*
[99] HAYOT Évariste, 1951, p. 9.
[100] DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 7.
[101] LAHAYE Léon Henri Pierre Joseph, 1891, p. 308.
[102] HAYOT Évariste, 1951, p. 10.
[103] *Ibidem*.
[104] HAYOT Évariste, 1951, p. 11.
[105] *Ibidem*.
[106] *Ibidem.*
[107] *Ibidem*.
[108] HAYOT Évariste, 1951, p. 17.
[109] DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 6.
[110] En témoigne le chronogramme gravé sur un des piliers de la nef faisant face au porche méridional.

Fig. 15.- Le remplage de la baie axiale du déambulatoire, dessiné par Van Ysendyck.
© Antoine Baudry.

Fig. 16.- Le remplage de la baie nord du déambulatoire, éventuellement dessiné par Van Ysendyck également.
© Antoine Baudry.

bases ont été partiellement retaillées, voire entièrement ravalées[111], probablement pour permettre l'installation de structures en bois (stalles, chaire de vérité, etc.). Ces opérations sont difficilement datables mais nous supposons, sans malheureusement pouvoir apporter d'arguments probants, qu'elles ont été effectuées durant les Temps modernes.

En résumé, outre plusieurs opérations visant à blanchir l'intérieur de l'édifice, aucune mention de travaux de restauration n'est faite dans les archives. Constantin Rodenbach et Émile Sidérius, qui pour rappel ont pu avoir l'occasion de travailler sur des textes aujourd'hui disparus, citent néanmoins diverses réparations et remaniements, entrepris entre 1581 et 1590, 1703 et 1707, ainsi qu'en 1784[112], sans que l'on sache réellement à quoi ces travaux correspondent.

1855-1903 : première campagne de restauration (Schoonejans, Van Ysendyck, Van Assche)

Les outrages du temps et des hommes ayant manifestement endommagé à plusieurs reprises l'édifice depuis le XVe siècle, la fabrique d'église décide en 1855 d'entamer une importante campagne de restauration. Les travaux sont confiés dans un premier temps à l'architecte Schoonejans, personnalité sur laquelle nous ne possédons malheureusement que très peu d'informations[113]. Les archives nous poussent à croire que ses premières interventions n'ont sérieusement débuté que vers 1862-1863 et qu'il ne s'est occupé que de la tour nord de la façade occidentale, aucunement des parties orientales[114].

À la mort de Schoonejans en 1865, la direction des travaux est confiée à l'architecte Jules-Jacques Van Ysendyck. Le peu de documents conservés signés de sa main ne permet malheureusement pas de se faire une idée précise des opérations effectuées par ses soins. Les remplages fantaisistes de la baie axiale du déambulatoire (fig. 15), composés de plusieurs arcs en plein cintre entrecroisés surmontés de motifs géométriques ajourés, ont été dessinés par l'architecte en personne et installés lorsque le comblement, datant probablement des Temps modernes, a été enlevé[115]. Il est possible que la baie nord du déambulatoire, partageant des analogies évidentes avec l'exemple précédent (fig. 16), ait également été restaurée par cet homme.

Pour une raison encore indéterminée[116], la direction du chantier passe à l'architecte gantois Auguste Van Assche en 1874[117]. La correspondance entre cet homme et la Commission royale des Monuments est très fournie et permet de retracer avec une précision acceptable les travaux effectués.

---

[111] Cf. *infra.*
[112] SIDÉRIUS Émile, 1859, p. 166 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 11.
[113] HAYOT Évariste, 1951, p. 17.
[114] Archives de l'État à Namur, Archives de la Province, boîte 25039.
[115] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».
[116] Des recherches sur les campagnes de restauration de la collégiale sont en cours.
[117] HAYOT Évariste, 1951, p. 17.

Fig. 17.- Les trois baies du pignon nord, avant l'abaissement de leurs seuils dans les années 1920.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Le bras sud du transept est la partie de l'édifice la plus restaurée. La plupart de ses murs de sous-bassement et de ses contreforts ont en effet été fortement ou totalement reparementés. Van Assche, désireux de supprimer tous les éléments qu'il jugeait postérieurs au XIIIe siècle, projeta de démolir la grande baie flamboyante de Pierre Bellart (fig. 14), afin de reconstruire un triplet, selon le modèle du pignon nord (fig. 17), mais ceci fut rejeté par la Commission royale des Monuments[118]. Toutefois, lors de la phase de restauration visant à dégager les murs extérieurs de toutes les maisons qui s'y étaient accolées au fils du temps (fig. 8)[119], la démolition de l'immeuble Raulin attenant au bras sud du transept révéla la présence de cinq meneaux, sous le seuil de la baie flamboyante (fig. 14)[120]. Van Assche, supposant qu'il s'agissait des meneaux originaux (ce qui est aujourd'hui impossible à vérifier puisqu'il les supprima par la suite), décida alors de détruire l'œuvre de Bellart et de reconstruire, sur base de ce qu'il venait de découvrir, une grande baie (fig. 18), en parfaite adéquation avec sa vision personnelle de l'architecture gothique du XIIIe siècle.

Le bras nord, quant à lui, a été relativement épargné par rapport au bras sud ; seuls deux contreforts et un mur ont été entièrement refaits et les remplages des trois hautes baies du pignon ont vraisemblablement été remaniés, sans qu'il soit toutefois possible de pouvoir distinguer clairement ces opérations (fig. 17). Les remplages de l'unique baie de la chapelle nord ont, quant à eux, été entièrement refaits[121].

Les baies supérieures et la frise d'arcature des deux bras de transept (fig. 19) ont été retouchées[122] mais, là aussi, il n'a pas été possible de déterminer sans ambiguïté les parties originelles des parties restaurées, les techniques de taille de ces deux époques étant très proches et recouvertes par une croute de pollution. Les archives nous renseignent toutefois que leurs formes primitives ont été respectées[123].

Fig. 18.- La grande baie du pignon sud, entièrement composée par Van Assche.
© Antoine Baudry.

Les parements des parties basses du chevet sont restés en grande partie intacts, si l'on excepte deux murs de sous-bassement, les larmiers et couronnements des quatre contreforts ainsi que la corniche et les corbeaux la supportant. La quatrième baie du déambulatoire ne conserve d'original que les cinq premières assises de ses meneaux. Elle est formellement identique à la deuxième baie (fig. 20), qui, elle, n'a pas été retouchée. Les parties hautes, en revanche, ont accusé des restaurations extrêmement lourdes, si bien que très peu de parements médiévaux y subsistent encore (fig. 21)[124]. Van Assche décida de détruire les sept baies à remplages flamboyants (fig. 5)[125] pour les remplacer par de simples baies géminées, plus en harmonie selon lui avec les triplets du transept[126].

---

[118] DESTRÉE Joseph, 1922, p. 10.
[119] HAYOT Évariste, 1951, p. 17.
[120] DESTRÉE Joseph, 1922, p. 10.
[121] Aucun document ne peut nous apporter des informations sur la question de son remplage originel.
[122] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 » ; Archives de l'État à Namur, Archives de la Province, boîte 25041.
[123] *Ibidem*.
[124] Seuls les quelques parements en calcaire lorrain sont peut-être encore d'origine.
[125] Pour une vue détaillée de ces remplages, voir : BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu (…) », à paraître en 2013.
[126] DESTRÉE Joseph, 1922, p. 11.

Fig. 20.- L'unique baie des parties orientales conservant encore l'intégralité de son remplage médiéval.
© Antoine Baudry.

Fig. 19.- Les parties hautes du mur occidental du bras sud du transept.
© Antoine Baudry.

Les charpentes du XVe siècle ont été abondamment restaurées, les archives mentionnant que de nombreux éléments étaient alors déplacés et remis en œuvre à un autre endroit[127]. Sur les coupes du bâtiment réalisées par Van Assche, la typologie des fermes de charpente est bien visible. Malheureusement, ces dernières ayant disparues corps et âmes en 1914, les relevés de l'architecte sont difficilement exploitables, un grand doute planant sur l'état représenté[128].

L'intérieur de l'église a été moins retouché que les parties extérieures. Dans le transept, les reparementages les plus importants se sont concentrés sur les murs de sous-bassement et sur les parties basses des quatre colonnes de la croisée. Deux colonnettes soutenant la coursière basse de la chapelle des Reliques ont été entièrement retaillées avec leurs chapiteaux et leurs bases, sans que l'on sache si le décor médiéval a été reproduit à l'identique ou non. La niche trilobée située à ce même endroit est une pure création de l'architecte, à l'instar des exemples similaires dans le déambulatoire[129]. Les deux arcs donnant respectivement sur l'orgue et sur la chapelle de la Compagnie des Anglais étaient auparavant murés par des briques (fig. 22)[130]. Ils ont été ouverts, en partie retaillés et garnis respectivement d'un balcon à garde corps composé d'arcatures brisées et d'un garde-corps se composant d'arcatures brisées trilobées ornées de roses dans leurs écoinçons. Le seuil de la baie surmontant le portail du baptistère a, quant à lui, été abaissé de 120 cm[131].

Fig. 21.- Les parties hautes du sanctuaire, abondamment restaurées en 1876-77.
© Antoine Baudry.

[127] Archives de l'État à Namur, Archives de la Province, boîtes 25040 et 25041.
[128] Cette coupe représente-t-elle un relevé fidèle des fermes de charpentes supposées médiévales ou, au contraire, représente-t-elle la charpente telle que restaurée par Van Assche, avec son lot éventuel de transformations ?
[129] Cf. *Infra*.
[130] DEL MARMOL Ferdinand, 1896, p. 225.
[131] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Fig. 22.- L'arc du mur occidental du bras nord du transept, avant son ouverture par Van Assche.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Les plinthes, les marches et quelques murs de sous-bassement du déambulatoire ont été abondamment, voire totalement, refaits, de même que les bases de l'enfeu situé dans cette partie de l'édifice. Les trois niches trilobées des murs de sous-bassement ont, quant à elles, été créées de toutes pièces (fig. 23)[132], probablement pour rompre la « muralité » des sous-bassements. Elles étaient auparavant décorées de motifs géométriques peints, mais cette polychromie a malheureusement été remplacée au début de l'année 2011 par un grossier badigeon blanc.

Dans le baptistère, toutes les colonnes monolithes des piédroits ont été remplacées (fig. 9)[133] et quelques chapiteaux ont été ravalés. Le portail (fig. 24) a été muré à une époque indéterminée, probablement au XIXe siècle, à en juger par les techniques de taille.

La plupart de ces restaurations ont été réalisées en petit granit du Bocq, d'Écaussines, de Spontin ou de Sprimont[134], des pierres aisément reconnaissables de près grâce aux crinoïdes fossilisés qu'elles contiennent[135]. Une partie des restaurations a également été effectuée en calcaire lorrain. Les documents concernant la réfection de la grande baie du pignon sud du transept mentionnent notamment l'utilisation de « pierre[s] jaune[s] de Jaumont »[136]. Une taille fine à la broche a été appliquée sur les premières ; le calcaire lorrain, quant à lui, a été façonné au ciseau avec une technique très proche de celle du XIIIe siècle.

Fig. 23.- Une des trois niches néo-gothiques du déambulatoire.
© Antoine Baudry.

[132] Archives de l'État à Namur, Archives de la Province, boîte 25040.
[133] Voir les clichés d'Armand Dandoy.
[134] Archives de l'a.s.b.l. « Pierres et marbres de Wallonie », lettre de l'architecte LIBBRECHT B., datée du 17 mars 1999, p. 2 ; RODENBACH Constantin, 1879, p. 13.
[135] DE JONGHE Sabine, 1996, p. 186.
[136] Archives de l'État à Namur, Archives de la Province, boîte 25041.

Fig. 24.- Le portail du baptistère, daté vers 1240.
© KIK-IRPA, Bruxelles.

Fig. 25.- Les différents faux appareils peints présents dans les parties orientales : joints blancs sur pierre nue (parties basses), joints blancs sur fond jaune (fenêtre bouchée de la chapelle des Reliques) et joints blancs sur fond bleu (arcatures du triforium).
© Antoine Baudry.

Plusieurs enduits ornés de faux appareils peints sont visibles à l'intérieur de l'édifice (fig. 25)[137]. Ces réalisations sont difficilement datables, mais il est possible, sans que cela soit certain, qu'ils aient été effectués lors des restaurations du XIXe siècle car l'édifice était alors échafaudé jusqu'aux voûtes[138].

[137] Les arcatures et le mur de fond du triforium sont décorés d'un faux appareil peint composé de joints blancs sur une trame bleue. En certains endroits des parties basses du chœur, de faux joints blancs ont été peints directement sur la pierre nue. Enfin, la baie murée de la chapelle des Reliques est ornée d'un faux appareil de joints blancs sur fond jaune.
[138] Une photographie en atteste (Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1).

Fig. 26.- La charpente provisoire, posée en 1915.
© Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Fig. 27.- Détail du couronnement néo-gothique du pignon sud du transept, installé dans les années 1920.
© Antoine Baudry.

1918-1924 : deuxième campagne de restauration (Richir et Veraart)

Lors de l'invasion allemande de 1914, les charpentes de l'église prennent feu et se consument intégralement[139]. L'occupation ne permet pas, dans un premier temps, d'entreprendre de grands travaux de restauration, et une charpente provisoire (fig. 26) est donc posée l'année suivante[140]. Une fois l'Armistice de 1918 signé et les territoires rendus aux autorités belges, la décision est rapidement prise de restaurer l'édifice, opération qui se déroule jusqu'en 1924[141]. La collégiale fait alors l'objet de nombreux débats entre les partisans d'une restauration conforme à l'état d'avant-guerre et ceux optant pour une « gothicisation » du bâtiment par l'ajout d'éléments pittoresques, tels des pinacles ou des garde-corps[142]. La campagne qui suit et accompagne ces débats est confiée aux architectes Chrétien Veraart et Ernest Richir[143]. Les charpentes sont alors reconstruites et plusieurs éléments sont ajoutés au transept, à savoir une chaufferie rectangulaire et un édifice polygonal abritant un orgue, tous deux au nord, deux pignons ornés chacun d'un triplet aveugle, un garde-corps à quadrilobes ajourés, des pinacles et deux clochetons, un sur chaque tourelle d'escalier (fig. 27). Le seuil des trois baies du pignon nord est également abaissé de plus d'un mètre[144]. L'aspect extérieur du bâtiment se trouve ainsi fortement modifié par rapport à ce qu'il était au milieu du XIXe siècle (fig. 8).

---

[139] HAYOT Évariste, 1951, p. 18 ; une photographie prise depuis la citadelle atteste de la destruction de toutes les charpentes.
[140] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».
[141] HAYOT Évariste, 1951, p. 18.
[142] STYNEN Herman, 1985, p. 120. Une importante partie du débat concerne également la reconstruction du bulbe et l'installation d'arcs-boutants, mais ces éléments ayant traits à la nef, nous ne les évoquons pas ici ; nos propos ne se veulent donc pas être représentatifs de la richesse de ces discussions.
[143] HAYOT Évariste, 1951, p. 18.
[144] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Depuis lors, les parties orientales de la collégiale n'ont plus jamais fait l'objet de restaurations importantes[145]. De nombreux vitraux ont été refaits après la Seconde Guerre mondiale car ils avaient été soufflés en 1940, lors du dynamitage du pont situé en face de l'église[146]. Les quelques vitraux ayant survécu à cet événement ont été réalisés sous la houlette d'Auguste Van Assche[147].

Conclusion

Bien que les parties orientales de la collégiale aient subi de nombreux dégâts et aient fait l'objet de plusieurs restaurations au fil des siècles, elles conservent une grande proportion de leur substrat médiéval d'origine. Toutefois, certains éléments ont été abondamment restaurés ou ont disparus et ne peuvent donc être analysés en profondeur dans cet article centré, pour rappel, sur la première phase de construction de l'édifice. À l'exception d'une baie du déambulatoire, les remplages primitifs ont quasiment tous été remaniés au XIXe siècle, sans qu'il soit possible parfois de déterminer leurs formes originelles, faute d'iconographie ancienne. Les vitraux médiévaux qu'ils soutenaient, eux, ont tous disparu[148]. Les voûtes ont visiblement été reconstruites à la fin du XVe siècle, sans que l'on connaisse exactement l'ampleur de cette intervention. La polychromie qui ornait l'intérieur de l'édifice a été entièrement grattée et il n'en reste aujourd'hui que de rares traces, difficilement datables, dans des parties du bâtiment accessibles uniquement avec échafaudages[149]. Enfin, les charpentes médiévales semblent avoir définitivement disparu lors de l'incendie de 1914. Notre étude technique et formelle devra donc se focaliser sur le travail de la pierre, dans une optique regroupant les techniques de taille, les techniques de mise en œuvre, ainsi que le décor sculpté[150].

Description architecturale des parties orientales primitives

La description suivante ne prend en compte que les éléments considérés, d'après la critique d'authenticité, comme ceux appartenant à la première phase de construction[151], les éléments postérieurs au XIIIe siècle ayant été identifiés et décrits précédemment. Les voûtes sont toutefois

[145] Depuis cette époque, si l'on exclut quelques réparations après la Seconde Guerre mondiale, les travaux effectués dans les parties orientales sont liés à l'entretien du bâtiment et à l'installation de systèmes électriques.
[146] Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».
[147] BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu (…) », à paraître en 2013.
[148] *Ibidem*.
[149] On observe entre autres des fragments de couleur rouge sur certains chapiteaux ainsi que de la polychromie jaune-dorée sur les nervures d'une voûte vraisemblablement datée du XIIIe siècle (cf. *supra*).
[150] Notre étude ne prend pas en compte les mortiers car ces derniers ont été abondamment rejointoyés au XIXe siècle ; de plus, notre analyse intervient dans un cadre non-destructeur.
[151] À l'exception du plan, afin de ne pas donner l'impression d'isoler les parties orientales de l'ensemble de l'église.

envisagées dans ce chapitre car elles n'ont jamais fait l'attention d'une étude approfondie et un doute plane toujours sur leur datation. Le décor architectonique, quant à lui, ne fait pas ici l'objet d'une description précise dans la mesure où un chapitre ultérieur lui est entièrement consacré.

Plan et volumétrie

La collégiale est un édifice orienté, de plan cruciforme, comprenant une nef à trois vaisseaux et cinq travées, un transept peu saillant et un sanctuaire à sept pans, ceint d'un déambulatoire sans chapelle rayonnante à sept travées (cinq pans seulement étant visibles extérieurement) (fig. 2). Les deux travées occidentales du déambulatoire sont disposées de telle sorte qu'elles opèrent un léger rétrécissement de l'entrée du chœur (fig. 10). Chaque bras de transept se compose de deux travées et est flanqué d'une chapelle orientée peu profonde de plan rectangulaire. Alors que le bras nord est parfaitement rectiligne, le bras sud, lui, témoigne d'une légère rupture d'axe. Sa chapelle est traditionnellement appelée chapelle des Reliques[152] et jouxte, à l'est, une sacristie rectangulaire surmontée d'une tribune abritant la chapelle de la Compagnie des Anglais, une appellation trouvant son origine dans les nombreux blasons relatifs à l'histoire des rois d'Angleterre que cette dernière renferme[153]. Dans l'angle formé par le bras sud du transept et la nef est érigé un porche fermé, occupant actuellement la fonction de baptistère. Un deuxième porche est adossé à la deuxième travée du collatéral sud.

Élévation extérieure

Chaque pan du déambulatoire est ouvert par une baie en plein cintre surmontant un sous-bassement nu. La baie sud, murée, est à moitié occultée par la chapelle de la Compagnie des Anglais. Les deux baies jouxtant la baie axiale sont, quant à elles, constituées de trois lancettes brisées formant triplet (fig. 20). Chaque angle est contrebuté par un contrefort à retraites talutées (fig. 2). Les trois contreforts nord prennent appui sur le rocher et disposent d'une ouverture en arc brisé ou en plein cintre dans leurs parties basses, permettant ainsi le passage autour du chevet pour faciliter son entretien (fig. 28). Une corniche supportée par des corbeaux surplombe les murs du premier niveau. Les murs extérieurs du sanctuaire comprennent sept baies brisées, séparées par des contreforts peu saillants trouvant leur naissance dans les combles du déambulatoire (fig. 21), combles situés sous une toiture en appentis. Il est malheureusement impossible de préciser les remplages que devaient avoir ces baies au XIIIe siècle, si du moins remplages il y avait. Un cordon larmier, situé sous leur seuil, parcourt l'ensemble des contreforts et des murs. Ces derniers sont couronnés d'une corniche identique à celle du premier niveau. L'édifice est couvert d'une bâtière longitudinale, terminée en demi-décagone.

Fig. 28.- Un des trois contreforts du chevet s'appuyant sur le promontoire rocheux.
© Antoine Baudry.

Les murs des bras du transept se composent de deux travées, séparées entre elles par d'imposants contreforts à retraites talutées à l'est (fig. 19), et par des contreforts peu saillants à l'ouest, similaires – pour ces

[152] Nous n'avons pu déterminer l'origine d'une telle appellation.
[153] Voir l'article de : DEL MARMOL Ferdinand, 1896, p. 215-233.

derniers – à ceux des parties hautes du chevet (fig. 21). Dans le mur occidental du bras sud se situe un portail en plein cintre, aujourd'hui muré, appelé « portail du baptistère » (fig. 24), que surmonte une fenêtre brisée à triplet. Le porche du XIVe siècle accolé à la deuxième travée de la nef obstrue la vue de ces éléments depuis l'extérieur. Les parties basses du mur occidental du bras nord et les murs de la chapelle orientée du bras sud sont occultées respectivement par l'édifice abritant l'orgue et par la chapelle de la Compagnie des Anglais. Le mur de la chapelle orientée du bras nord dispose, quant à lui, d'une baie en plein cintre aux remplages remaniés. Chaque travée du transept est percée, dans les parties hautes, de trois lancettes brisées formant triplet, sous lesquelles court un imposant cordon larmier se prolongeant sur les contreforts (fig. 19). Les deux travées nord-est, toutefois, demeurent étrangement aveugles. Le pignon sud comprend une grande baie brisée reposant sur un glacis et un sous-bassement nu (fig. 18). Trois hautes baies brisées formant triplet, situées sous un grand arc brisé et reposant également sur un glacis et un sous-bassement nu, ornent quant à elles la façade nord (fig. 17). Deux solides contreforts à retrait contrebutent les angles extérieurs du transept. Une frise d'arceaux en plein cintre à intrados trilobés reposant sur des corbeaux couronne l'ensemble des murs (fig. 19).

Élévation intérieure

Les pans orientaux du déambulatoire sont percés de cinq baies dont les seuils reposent sur une coursière basse (fig. 29). La travée axiale est ornée d'un enfeu à plusieurs voussures en plein cintre, soutenues par de fines colonnettes (fig. 30). Deux portes, aménagées au sud de cet enfeu, permettent l'accès au chevet et à la sacristie. Des pilastres séparent chaque travée du déambulatoire. À hauteur de la coursière basse, ils se prolongent par des colonnettes soutenant des contreforts intérieurs, eux-mêmes couronnés par des culots. Les murs des deux travées occidentales sont percés, eux, d'un petit arc en plein cintre s'ouvrant sur les chapelles orientées du transept.

L'élévation du sanctuaire et du transept est similaire, à quelques différences près. Elle se structure en trois niveaux : grandes arcades, triforium et fenêtres hautes (fig. 31). Les grandes arcades brisées du sanctuaire

Fig. 29.- Vue générale du déambulatoire de la collégiale depuis la coursière basse. © Antoine Baudry.

Fig. 30.- L'enfeu axial du déambulatoire, qui servait éventuellement autrefois à exposer les reliques de saint Perpète.
© Antoine Baudry.

reposent sur de menues colonnes, dont les socles ont des hauteurs variables, alors que celles du transept s'appuient sur de robustes colonnes libres ou engagées[154]. Dans le chœur, des colonnettes prolongent les colonnes du sanctuaire jusqu'au triforium (fig. 32). Une coursière basse parcourt l'ensemble du transept et de ses chapelles, et se poursuit dans la nef et le déambulatoire. Dans le bras sud, ses angles sont supportés par des colonnettes accolées aux murs de sous-bassement. Les murs occidentaux du transept sont ouverts par une haute baie brisée, celle du bras sud ayant des proportions réduites dues à la présence du portail du baptistère. La chapelle des Reliques est percée de deux arcs en plein cintre : l'un, à l'est, donne sur la chapelle de la Compagnie des Anglais ; l'autre, au sud, est comblé (fig. 33). Sa voûte repose sur des culots et des colonnettes prenant appui sur la coursière. La chapelle du bras nord ne dispose que d'une étroite baie en plein cintre donnant sur le rocher ; sa voûte d'ogives est entièrement soutenue par des culots. Un enfeu abritant la tombe de Gérar Blanmostier[155] est aménagé dans le mur du pignon nord, à proximité de cette chapelle.

Fig. 31.- Élévation du mur oriental du bras nord du transept. Les baies supérieures demeurent étrangement aveugles et l'analyse des maçonneries extérieures tend à prouver qu'elles furent conçues ainsi au XIIIe siècle.
© Antoine Baudry.

Le triforium (fig. 34) prend place entre deux bandeaux horizontaux moulurés. Chacune de ses travées comprend plusieurs colonnettes soutenant des arcs brisés aux écoinçons ajourés, aujourd'hui comblés. Elles sont séparées entre elles par des colonnes semi-circulaires engagées supportant la retombée des voûtes. À l'est, ces colonnes sont amorties par des culots et, à l'ouest, elles reposent sur les tailloirs des chapiteaux des grandes arcades. Ces colonnes sont accolées à des contreforts intérieurs (fig. 35), empêchant ainsi le passage direct d'une travée à l'autre, la circulation devant s'effectuer par les combles. Le mur sous-appui des fenêtres hautes prolonge vers le haut le mur de fond du triforium, dégageant ainsi une coursière haute dépourvue de passage entre les travées. Les fenêtres des deux travées nord-est sont murées (fig. 31).

[154] La grande arcade s'ouvrant sur la chapelle orientée du bras nord du transept repose cependant en partie sur des culots.
[155] KOCKEROLS Hadrien, 2003, p. 67 ; BAUDRY Antoine, « Découverte d'une halle funéraire (…) », 2012, p. 100-101.

Fig. 32.- Les écoinçons des grandes arcades du sanctuaire. De fines colonnettes prolongent les colonnes des grandes arcades jusqu'au triforium.
© Antoine Baudry.

Fig. 33.- Vue générale de la chapelle des Reliques.
© Antoine Baudry.

Fig. 34.- Le triforium du mur oriental du bras nord du transept.
© Antoine Baudry.

Fig. 35.- Le triforium du mur oriental du bras nord du transept.
© Antoine Baudry.

Les voûtes du transept sont à liernes et tiercerons et celle du sanctuaire à huit nervures (fig. 36). Les deux chapelles orientées et les sept travées du déambulatoire ont, quant à elles, des voûtes quadripartites (fig. 37). Considéré dans la bibliographie comme datant du XVe siècle[156], cet ensemble sera envisagé plus en détail dans le chapitre suivant.

[156] À l'exception, pour rappel, de Ferdinand Del Marmol (DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 9).

Fig. 36.- Les voûtes à liernes et tiercerons du transept, réalisées après l'incendie de 1466.
© Antoine Baudry.

Fig. 37.- Les voûtes quadripartites du déambulatoire.
© Antoine Baudry.

Si l'on fait abstraction de tous les éléments postérieurs au XIIIe siècle, force est de constater qu'aucun aménagement ou structure ne permet d'accéder à la coursière basse depuis le sol. Ceci tendrait à prouver que son accès se faisait par un escalier établi soit à l'intérieur de l'édifice même, soit en dehors, lorsque la nef actuelle n'était pas encore élevée[157]. L'accès à cette coursière devait être plus que nécessaire au XIIIe siècle, car c'est par cette dernière que l'on accédait au triforium et aux charpentes pour leur entretien, en empruntant les deux tourelles d'escalier aménagées aux angles nord-est et sud-ouest du transept. Curieusement, une porte de la première tourelle donne accès à une des fenêtres du clair-étage, mais aucune ouverture ne permet la communication entre les travées à cette hauteur. Le triforium occidental du bras nord du transept, quant à lui, n'est accessible que depuis la nef.

[157] À l'intérieur de la sacristie est visible en dessous de la chapelle des Anglais et contre la chapelle des Reliques une maçonnerie circulaire qui pourrait éventuellement s'apparenter à un escalier à vis, mais en l'absence de sondages, rien n'est certain.

Analyse technique du chantier de reconstruction médiéval

L'analyse technique du chantier de reconstruction des parties orientales se charpente en trois volets analytiques bien distincts mais néanmoins perméables. Le premier se focalise sur les différents matériaux lithiques employés, en s'attachant à identifier leur nature, préciser leurs caractéristiques intrinsèques et localiser leur emploi au sein de l'édifice. Le second aborde la question de leurs procédés de façonnage, en mettant notamment ces derniers en lien avec les observations faites ces récentes années sur d'autres édifices religieux de la région mosane. Le troisième enfin, s'attache à comprendre les processus de mises en œuvre et à diagnostiquer par là-même les irrégularités que présentent certaines maçonneries. À défaut de pouvoir clairement illustrer nos propos en utilisant des relevés graphiques pertinents[158], nous avons opté pour un tel « compartimentage » – qui en soit n'a pas lieu d'être – afin de mieux distinguer le caractère récurrent de certaines particularités constructives au sein des mêmes éléments ou groupes d'éléments. Les conclusions de ce chapitre seront évoquées dans la synthèse finale, en lien étroit avec les résultats de l'analyse formelle du décor architectonique.

Nature et caractéristiques des matériaux lithiques employés

Deux types de pierre ont principalement été employés pour bâtir les parties orientales, à savoir le calcaire de Meuse et le calcaire lorrain. La première est une pierre extraite dans la région et dont la patine varie sur le site du gris-blanc cassé au gris foncé. Elle a l'avantage d'offrir non seulement une bonne aptitude à la taille et au polissage, mais également une grande robustesse et une excellente résistance à la compression[159], ce qui explique qu'elle a été utilisée pour réaliser l'ensemble des éléments porteurs, à savoir toutes les parties basses de l'édifice, les contreforts, ainsi que les murs des parties hautes. La voûte de la chapelle orientée du bras nord du transept et les départs de voûte de la chapelle des Reliques sont également façonnés avec ce matériau. Le calcaire lorrain du bajocien est, quant à lui, une pierre d'importation dont le lieu d'extraction est traditionnellement situé en amont de Dinant, entre Charleville-Mézières et Sedan[160], et dont la patine varie dans la collégiale du jaune-orangé à l'ocre-rouge[161]. Plus tendre et plus léger que le calcaire de Meuse, mais néanmoins résistant, ce matériau est généralement apprécié pour réaliser les parties hautes des édifices[162]. À Dinant, il est utilisé pour construire une grande partie du triforium[163], les nervures des voûtes (chapelles orientées exceptées), les meneaux et

---

[158] Cette étude, pour rappel, s'est déroulée avec des moyens logistiques très modestes.
[159] DE JONGHE Sabine, 1996, p. 190.
[160] Archives de l'a.s.b.l. « Pierres et marbres de Wallonie », lettre de l'architecte LIBBRECHT B., datée du 17 mars 1999, p. 2 ; BAILLIEUL Élise, FINOULST Laure-Anne, BOULVAIN Frédéric, FRONTEAU Gilles, PIAVAUX Mathieu et YANS Johan, 2013, p. 13-16.
[161] Les calcaires lorrains rubéfiés arborent une patine tirant vers l'ocre. Nous remercions Élise Baillieul pour cette précision.
[162] DOPERÉ Frans, HOFFSUMMER Patrick, PIAVAUX Mathieu et TOURNEUR Francis, 2005, p. 103.
[163] Cf. *infra*.

Fig. 38.- Les murs du triforium du chœur, bâtis en moellons.
© Antoine Baudry.

les encadrements des triplets du clair étage et du pignon nord, la frise d'arcature extérieure, quelques culots et archivoltes, ainsi que pour la sculpture monumentale du portail du baptistère. Enfin, il est intéressant de remarquer que le mur de fond du triforium du chœur et des murs orientaux du transept est réalisé avec des moellons de grès ponctués de paillettes de mica, un matériau vraisemblablement de provenance locale (fig. 38).

Les techniques de tailles

Les parties orientales de la collégiale illustrent à merveille la diversité du travail des tailleurs de pierre en ce début de XIIIe siècle car plusieurs outils et techniques ont été répertoriés sur les deux matériaux principaux, parfois non sans poser problème. Les grès, quant à eux, ont été sommairement équarris et ne présentent pas de marques de taille visibles.

Le calcaire de Meuse

La grande majorité des parements ordinaires est taillée à la broche aux gros éclats (fig. 39) et arbore des ciselures périphériques oscillant entre 2 et 3 cm, conformément à ce que l'on observe sur d'autres sites religieux mosans du XIIIe siècle[164]. Ponctuellement, le ciseau est utilisé pour mieux égaliser la surface de parement, une pratique elle aussi courante dans la région dès le XIIIe siècle[165].

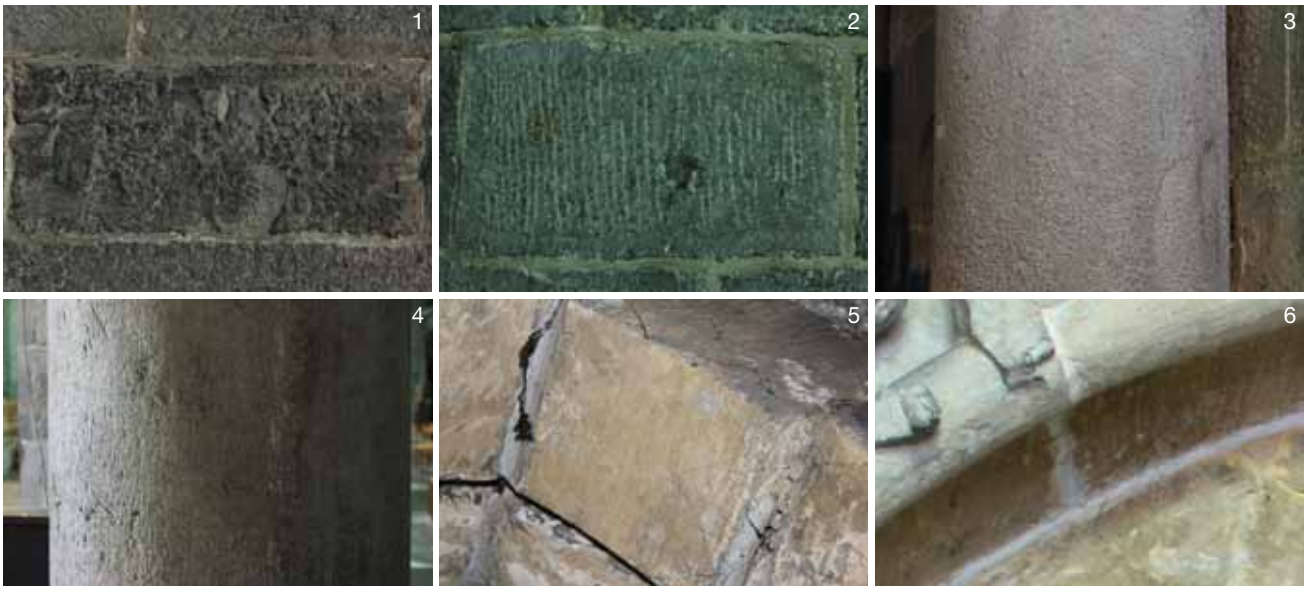

Fig. 39.- Les différentes techniques de taille que l'on retrouve sur les parements de la collégiale :
1) La broche aux gros éclats.
2) La broche linéaire verticale.
3) La broche fine.
4) La gradine.
5) Le ciseau sur calcaire lorrain.
6) La gradine sur calcaire lorrain.
© Antoine Baudry.

Quelques maçonneries ont été façonnées à la broche linéaire verticale. Cette technique (fig. 39), employée de manière très localisée (fig. 40), ne se retrouve que sur les parements ordinaires des quatorze premières assises de la colonne engagée du mur occidental du bras sud du

[164] DOPERÉ Frans, HOFFSUMMER Patrick, PIAVAUX Mathieu et TOURNEUR Francis, 2005, p. 61-64, 75.
[165] *Idem*, p. 64.

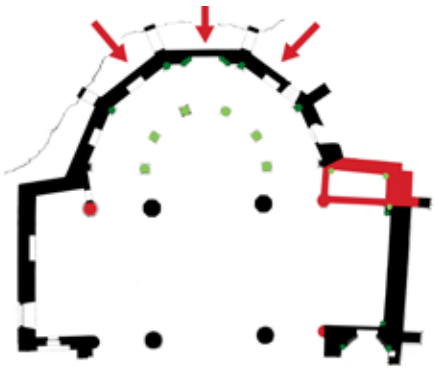

Fig. 40.- Plan au sol de la collégiale avec localisation des maçonneries taillées à la broche linéaire verticale (en rouge) et à la gradine (en vert clair et vert foncé pour les éléments polis). La moulure du chevet est indiquée par des flèches.
© Antoine Baudry, d'après un plan conservé à Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Fig. 41.- Détail des parties basses de la colonne engagée du bras sud du transept. Deux techniques de taille se côtoient étrangement sur les mêmes pierres, fait unique au sein des parties orientales.
© Antoine Baudry.

transept, les deux colonnes bordant l'entrée du déambulatoire, les parties hautes et les contreforts d'angle de la chapelle des Reliques, et une moulure parcourant les parties basses du chevet. Plusieurs pierres disséminées sans logique dans les parties basses des murs orientaux portent également ces sillons verticaux caractéristiques. Cette technique ne semble avoir été en usage sur le calcaire de Meuse qu'entre 1175 et 1230[166] ; il est donc *a priori* surprenant de la retrouver dans la collégiale.

Curieusement, certaines pierres de la colonne engagée évoquée dans le paragraphe ci-dessus arborent sur le même parement ces deux techniques de taille. En effet, les pierres faisant la jonction entre le mur occidental du transept et sa colonne engagée sont taillées à la broche aux gros éclats sur leur surface plane, tandis qu'elles portent les marques de la broche linéaire verticale sur leur surface courbe et ce, sur les quatorze premières assises uniquement, juste en dessous du cordon mouluré de la coursière basse. Un mince bandeau de pierre vertical légèrement saillant taillé au ciseau sépare ces deux traitements (fig. 41).

La plupart des maçonneries fines ont reçu une taille de finition plus soignée, toujours à l'aide d'une broche laissant ici une multitude de petits impacts punctiformes[167] (fig. 39). Cette taille fine est employée pour les colonnettes du triforium, les pilastres du déambulatoire, l'ensemble des cordons, des corbeaux, des remplages, des nervures et des archivoltes ainsi que pour la grande majorité des bases de l'édifice. Tous les chapiteaux, culots et tailloirs sont également taillés selon cette technique, souvent en combinaison avec le ciseau. La taille fine à la broche était en usage sur les maçonneries fines entre le XIIIe et le XVe siècle[168] ; à Dinant, la largeur de la ciselure périphérique des éléments susmentionnés[169], d'environ 3 cm, est caractéristique du XIIIe siècle[170].

La gradine (fig. 39) n'a été employée que pour réaliser les tambours et les bases des six colonnes du sanctuaire, les colonnettes de l'enfeu, du déambulatoire, du bras sud du transept, de la chapelle des Reliques et du portail du baptistère, ainsi que pour façonner deux bases situées sur la coursière basse de cette même chapelle (fig. 40). Les colonnettes, à l'exception de celles de la chapelle des Reliques, ont la particularité d'avoir été ensuite polies. Bien que très peu utilisée dans l'architecture gothique de la région mosane, la gradine est utilisée sur des éléments datés entre 1200 et 1250[171], notamment à l'abbaye de Villers IIIB, l'abbaye d'Aulne, l'aile orientale de l'abbaye de Val-Saint-Lambert, l'abbaye de Grand-Pré, la basilique Notre-Dame de Walcourt[172] ou encore, dans le transept de l'église Saint-Lambert de Bouvignes. La collégiale permet donc d'allonger sensiblement la courte liste d'exemples mosans où cet outil a été identifié. À l'exception de la colonne engagée du bras sud

[166] DOPERÉ Frans et PIAVAUX Mathieu, 2010, p. 531-539.
[167] DOPERÉ Frans, 2006, p. 60.
[168] *Idem*, p. 61-64.
[169] Seuls quelques éléments en arborent, notamment les meneaux des baies du déambulatoire.
[170] DOPERÉ Frans, 2006, p. 61-64, 75.
[171] DOPERÉ Frans, « Selective aanwending en bewerking van natuursteen in de abdij Ten Duinen van de 13de tot het begin van de 16de eeuw. Een vergelijkend bouwtechnisch onderzoek tussen de dochterabdijen van Clairvaux op het huidige Belgische grondgebied », 2010, p. 188-190.
[172] Nous tenons à remercier Frans Doperé pour ces informations.

Fig. 42.- Les parties basses d'une des colonnes faisant la jonction entre le transept et la nef ; des traces de gradine ou de bréture sont systématiquement visibles sur les deux premières assises de ces éléments.
© Antoine Baudry.

du transept vue précédemment, des coups de gradine ou de bréture nettement plus espacés et témoignant d'un outil possédant des dents beaucoup plus larges se retrouvent systématiquement sur les deux premières assises des colonnes faisant la jonction entre le transept et la nef (fig. 42)[173]. Ces colonnes étant dépourvues de bases, nous supposons être en présence ici des traces de leur ravalement.

Le calcaire lorrain

Tous les parements en calcaire lorrain sont marqués par le ciseau et ne portent aucune ciselure périphérique (fig. 39). Il faut toutefois rester prudent dans l'appréciation de ces observations car il est possible que, comme sur d'autres sites mosans, ces traces aient été laissées par les ripes utilisées par les restaurateurs pour gratter les enduits et les peintures murales de l'édifice[174]. Les voussures et le tympan du portail du baptistère constituent une exception car ils sont taillés à la gradine (fig. 39). Malheureusement, il n'existe pas encore à l'heure actuelle de chronologie pour les techniques de taille sur ce matériau[175].

Les techniques de mise en œuvre

Les maçonneries ordinaires

Les parements sont constitués de pierres de taille en moyen et grand appareil, posées en lit dans des assises de hauteur variable. Les soubassements ont une épaisseur d'environ 150 cm ; l'absence de sondage ne permet malheureusement pas de préciser leur nature interne. Leur épaisseur diminue logiquement au fur et à mesure de la progression verticale, atteignant 40-60 cm à hauteur du triforium[176]. L'absence de chaînes d'angles harpées et de continuité dans les hauteurs d'assises entre deux éléments contigus semble indiquer que les murs étaient élevés indépendamment les uns des autres, travée par travée. Les chapiteaux et culots engagés sont taillés dans des blocs volumineux dont la partie postérieure est imbriquée dans l'épaisseur du mur (fig. 43). Les sept culots et chapiteaux situés dans les chapelles orientées du transept font cependant exception à la règle car ils sont jointifs avec le parement des murs (fig. 44).

Fig. 43.- Un des chapiteaux du bras sud du transept, imbriqué dans les maçonneries voisines.
© Antoine Baudry.

Fig. 44.- Un des culots de la chapelle des Reliques, jointif avec les murs voisins.
© Antoine Baudry.

Les colonnettes[177] ont une mise en œuvre différente suivant leur emplacement dans le bâtiment et peuvent être répertoriées en trois groupes. Le premier comprend celles du déambulatoire, du bras sud du transept et du baptistère (celles taillées à la gradine et ensuite, polies) qui se composent d'un ou deux tambours dont les hauteurs sont constantes. Le deuxième groupe est constitué des colonnettes de la chapelle des

[173] À l'exception de la colonne engagée du bras sud du transept taillée à la broche linéaire verticale.
[174] Nous tenons à remercier Mathieu Piavaux pour cette information.
[175] Des études sur l'utilisation du calcaire lorrain dans l'architecture de la Meuse moyenne sont en cours, sous la direction de Mathieu Piavaux.
[176] Visible grâce aux ouvertures pratiquées dans ces mêmes maçonneries.
[177] Celles du triforium sont évoquées plus bas.

Reliques (taillée à la gradine sans traitement ultérieur), composées d'une succession de plusieurs tambours aux hauteurs aussi impressionnantes qu'irrégulières (fig. 33)[178]. Les colonnettes du sanctuaire forment le troisième groupe ; taillées finement à la broche, elles se divisent en une succession de petits tambours irréguliers (fig. 32).

Les grandes arcades

Les six colonnes du sanctuaire (fig. 45) sont supportées par de hauts socles dont les hauteurs varient (fig. 46)[179]. Elles sont constituées de

Fig. 45.- Vue générale des six colonnes du déambulatoire, pour le moins très effilées.
© Antoine Baudry.

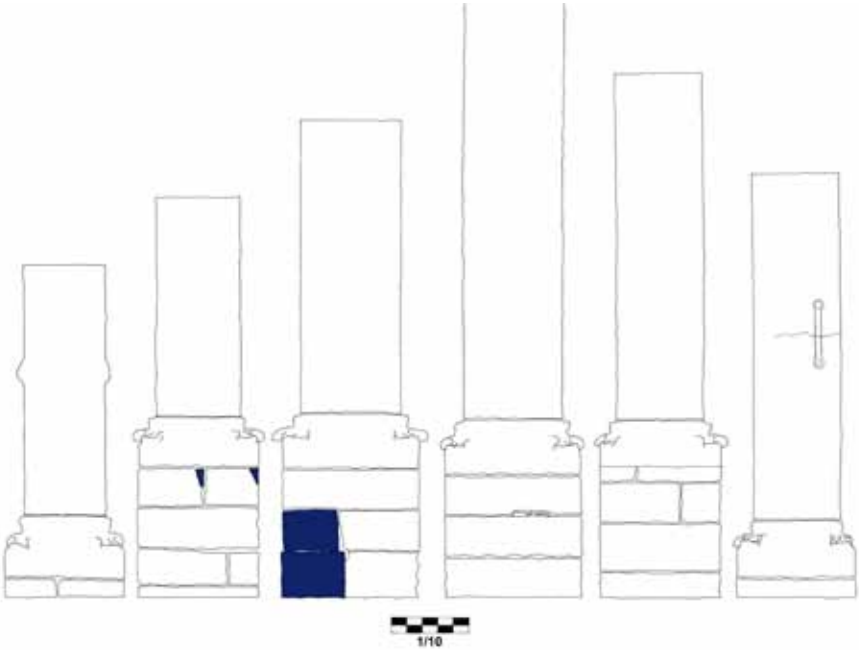

Fig. 46.- Relevé des socles, bases et des premiers tambours des six colonnes du sanctuaire. Les pierres restaurées sont figurées en bleu.
© Antoine Baudry.

[178] Environ 3 m pour certains tambours.
[179] Environ 30 cm pour les deux socles occidentaux et environ 1 m pour les quatre autres.

Fig. 47.- À gauche, indication des tambours taillés à la broche fine sur deux des six colonnes du sanctuaire. À droite, détail entre deux tambours ayant reçu un traitement différent (gradine et broche fine).
© Antoine Baudry.

Fig. 48.- Les tenons de bardage, situés sur un des tambours taillés à la gradine des six colonnes du déambulatoire.
© Antoine Baudry.

trois, quatre ou cinq tambours de hauteurs irrégulières[180] et posés en délit (fig. 46). Ces derniers sont taillés à la gradine, à l'exception de quelques tambours plus courts, intégrés dans les parties hautes de deux colonnes superposant étrangement neuf tambours, qui révèlent un travail de finition à la fine broche (fig. 47). Sur neuf des vingt-sept tambours taillés à la gradine se situent des tenons de bardage (fig. 46 et 48). Ces tenons fonctionnent par paires (les deux tenons d'une paire étant toujours diamétralement opposés) et sont positionnés dans la partie supérieure des tambours. Des agrafes, dont il ne reste aujourd'hui plus que les négatifs, ont été scellées sur plusieurs tambours pour les renforcer aux endroits où certaines fissures horizontales étaient apparues (fig. 46). Les deux colonnes s'élevant face à l'enfeu axial ont un diamètre de 64 cm, alors qu'il mesure environ 10 cm en moins pour les quatre autres.

Dans le transept, les colonnes supportant les grandes arcades sont constituées de pierres de taille posées en lit dans des assises de hauteur

[180] La hauteur des tambours ayant pu être mesurés varie entre 95 et 232 cm. Un des tambours avoisine les 4 m de haut.

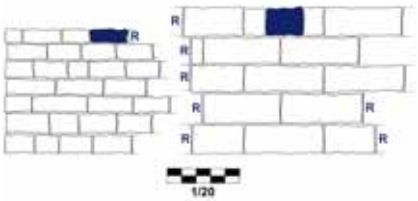

Fig. 49.- Relevés comparés des colonnes taillées à la broche aux gros éclats (à droite) et celles taillées à la broche linéaire verticale (à gauche). Les pierres restaurées sont figurées en bleu.
© Antoine Baudry.

variable. Celles taillées à la broche aux gros éclats ont des hauteurs d'assises d'environ 40 cm et des joints verticaux alignés une assise sur deux, alors que celles taillées à la broche linéaire verticale ont des hauteurs d'assises moitié moindres et des joints verticaux décalés de manière aléatoire (fig. 49). Cette différence de mise en œuvre s'observe particulièrement bien entre les parties basses et hautes de la colonne engagée du bras sud du transept, taillées chacune, pour rappel, selon une de ces deux techniques (fig. 50). La jonction entre ces deux procédés de construction est marquée par certaines irrégularités, qui affectent autant le plan que l'élévation de la colonne (fig. 51-52).

Fig. 50.- La colonne engagée du bras sud taillée à la broche linéaire verticale dans ses parties basses et, à la broche aux gros éclats, dans ses parties hautes. La différence de mise en œuvre entre ces parties est flagrante.
© Antoine Baudry.

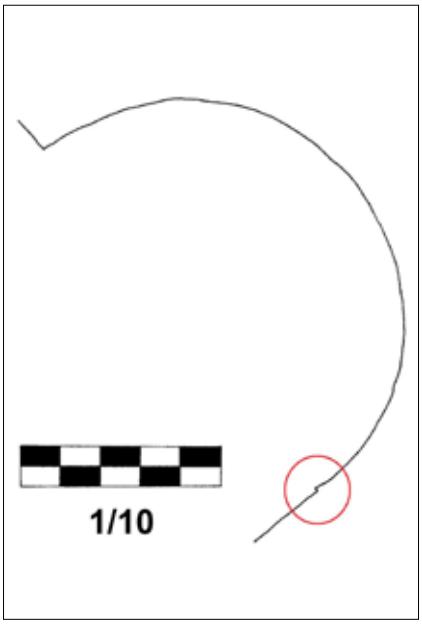

Fig. 51.- Plan au sol de la colonne engagée du bras sud du transept.
© Antoine Baudry.

Fig. 52.- Décrochement dans l'élévation de la colonne engagée du bras sud du transept.
© Antoine Baudry.

Fig. 53.- Les écoinçons adjacents des grandes arcades du mur oriental du bras sud du transept. La différence entre les parements taillés à la broche linéaire verticale et à la broche aux gros éclats est soulignée en rouge.
© Antoine Baudry.

Les hauteurs d'assises des écoinçons adjacents sont toujours continues (fig. 32), ce qui indique que ces parties étaient réalisées dans un seul et même élan et donc, que deux grandes arcades adjacentes étaient élevées conjointement. La dernière assise est continue sur la quasi-totalité des sept travées du sanctuaire ; il s'agit d'une assise de réglage, destinée à égaliser la hauteur des écoinçons, pour ainsi pouvoir entamer l'édification du triforium.

Dans le transept, une coupure bien nette, faisant croire à une maçonnerie d'attente, existe entre les écoinçons adjacents des deux grandes arcades du mur occidental du bras sud (fig. 53), taillées de part et d'autre à la broche linéaire verticale et à la broche aux gros éclats.

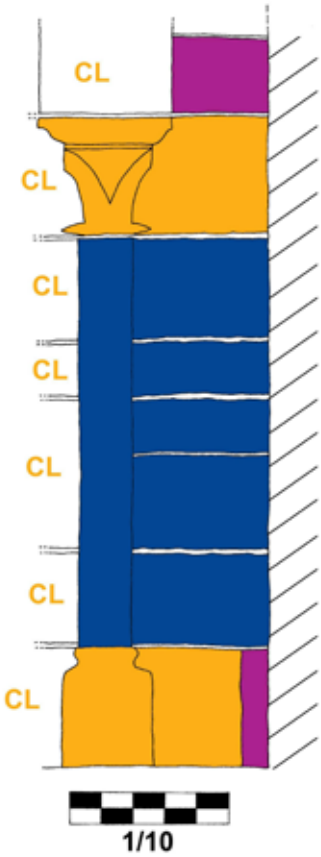

Fig. 54.- Relevé d'un des contreforts intérieur du triforium. Le calcaire de Meuse est figuré en bleu et le calcaire lorrain, en orange. Les pierres de la colonne engagée n'ayant pu être relevées précisément sont symbolisés par la mention « CL » (calcaire lorrain). Les enduits sur calcaire lorrain sont symbolisés en mauve.
© Antoine Baudry.

Fig. 55.- Un des nombreux tas-de-charges décorés, faisant la jonction entre le départ des nervures primitives et les restaurations de la fin du XVe siècle.
© Antoine Baudry.

Le triforium

Les colonnes semi-circulaires engagées en calcaire lorrain se composent de plusieurs tambours de hauteur variable (fig. 34). Elles sont adossées à des contreforts intérieurs, dont les assises inférieures sont en calcaire de Meuse et les assises supérieures en calcaire lorrain (fig. 54). Dans le bloc de ces colonnes situé directement au-dessus du premier cordon mouluré sont façonnées les bases engagées qui soutiennent les colonnettes ; les bases libres, quant à elles, sont réalisées en calcaire de Meuse et taillées sur leur avers pour faciliter la circulation à l'intérieur du triforium. Toutes supportent des colonnettes monolithes en calcaire de Meuse posées en délit et couronnées par des chapiteaux en calcaire lorrain (fig. 34). Colonnettes et chapiteaux soutiennent des arcs en calcaire lorrain dont les écoinçons, ajourés, sont aujourd'hui comblés par des briques et des moellons installés à une époque indéterminée. Le mur du triforium du chœur et des murs orientaux du transept est bâti en moellons de calcaire de Meuse et de grès (fig. 38), tandis que celui des murs occidentaux du transept est appareillé en calcaire de Meuse. Les chambranles, linteaux et contreforts situés dans les combles sont cependant tous réalisés en pierre de taille de part et d'autre. Le triforium est couvert de dalles de grès et de calcaire sommairement taillées, et disposées pour la plupart légèrement en biais.

L'analyse métrique des colonnettes et des chapiteaux du triforium permet de distinguer deux groupes. Dans le chœur et les murs orientaux du transept, les hauteurs des colonnettes sont toujours constantes, entre 137 et 138 cm, et les chapiteaux, eux, mesurent tous environ 32 x 32 x 39 cm. Les murs occidentaux du transept révèlent en revanche des hauteurs de colonnettes beaucoup plus irrégulières, entre 131 et 139 cm, et des chapiteaux mesurant 30 x 30 x 37 cm.

Les voûtes

Dans le transept, un changement dans la courbure et la composition des nervures permet de différencier clairement le départ des voûtes primitives des transformations de la fin du XVe siècle (fig. 55). Le raccord entre ces deux phases est souligné par un élément sculpté, élargissant le tas-de-charge primitif prévu pour des voûtes quadripartites, pour ainsi offrir aux retombées des nouvelles voûtes augmentées de tiercerons une assise plus large et donc mieux adaptée à leurs besoins (fig. 55). Dans la chapelle des Reliques, le raccord entre ces deux époques est marqué par un changement de courbure et de matériau. En revanche, on observe que pour les arcs doubleaux de la croisée de transept, les voûtes de la chapelle orientée du bras nord du transept (fig. 56) et celles du chœur de la collégiale (fig. 37), aucun changement ou rupture n'est à signaler. Ces éléments, par ailleurs, s'intègrent tous harmonieusement avec leurs maçonneries environnantes, considérées à ce stade de l'analyse comme étant celles du XIIIe siècle.

La frise d'arcatures extérieure

Les arceaux trilobés (fig. 57) sont constitués de larges blocs en calcaire lorrain, dans lesquels sont façonnés soit deux demi-arcs adjacents, soit un arc entier et ses deux demi-arcs adjacents. Ils sont soutenus par des corbeaux eux-mêmes séparés par une pierre de taille en calcaire de Meuse.

Fig. 56.- La voûte de la chapelle orientée du bras nord du transept.
© Antoine Baudry.

Fig. 57.- Croquis d'étude de la frise extérieure. Le calcaire lorrain est figuré en orange et le calcaire de Meuse, en bleu.
© Antoine Baudry.

Le portail du baptistère

Le portail du baptistère met en œuvre le calcaire de Meuse et le calcaire lorrain : le premier est utilisé pour les piédroits, le linteau et l'archivolte supérieure ; le deuxième, pour le tympan et la voussure (fig. 24). Chaque piédroit superpose de larges blocs monolithes dans lesquels sont façonnés le socle, les bases, les chapiteaux ainsi que la colonnette extérieure. Les quatre colonnettes intérieures étaient, quant à elles, probablement monolithes et dégagées des murs à l'instar des actuelles, remplacées au XIXe siècle (fig. 9). Ces piédroits supportent une voussure à quatre rouleaux dont seuls les trois premiers sont pourvus de sculptures. Les premier et troisième rouleaux se composent de sept voussoirs aux joints situés dans le même axe rayonnant ; cette observation vaut également pour les deuxième et quatrième rouleaux, composés, eux, de huit voussoirs (fig. 24). Le linteau est constitué de crossettes curvilignes à clé centrale épousant la forme d'un calice ; il est surmonté de pierres de taille disposées verticalement. Deux encoches probablement d'origine ont été pratiquées dans l'épaisseur du mur afin de fermer le portail à l'aide d'une porte en bois aujourd'hui disparue. Les raccords des piédroits et de la voussure avec les maçonneries du transept laissent croire à une réalisation contemporaine.

Analyse formelle du décor architectonique

Ce chapitre arrivant après l'analyse technique *stricto sensu* est une étude formelle complète du décor architectonique des parties orientales. Loin de s'intéresser uniquement aux chapiteaux, elle prend en compte l'ensemble de la modénature de ces parties et nourrit également une première réflexion sur plusieurs clés de voûtes, qui se distinguent radicalement des autres clés de voûte de l'édifice de par leur ornementation.

Les chapiteaux et les culots

Les chapiteaux et les culots du chœur et du transept (fig. 58-59), considérés la plupart du temps comme stylistiquement très homogènes dans la bibliographie[181], sont en réalité loin de l'être. Au bénéfice d'un inventaire exhaustif de l'ensemble du décor architectonique des parties orientales réalisé récemment[182], quatre typologies ont pu être distinguées sur base des motifs arborés, l'analyse technique ayant démontré, elle, une certaine homogénéité quant aux procédés de façonnage.

Fig. 58.- Plan au sol de la collégiale avec la localisation des différents chapiteaux. Les éléments restaurés sont figurés par une croix grise.
© Antoine Baudry, d'après un plan conservé à Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

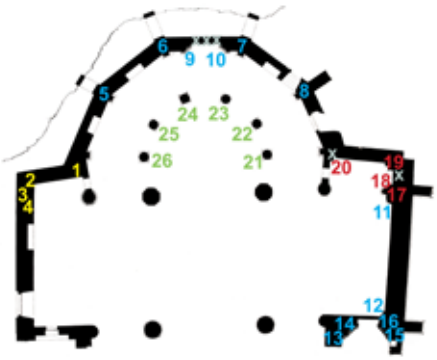

Les décors associant motifs géométriques et végétaux

Le premier groupe associe des éléments ornés de motifs géométriques et végétaux. Il est représenté par quatre culots, tous en calcaire de Meuse, curieusement concentrés dans la chapelle orientée du bras nord du transept.

[181] BAUDRY Antoine, « Les chapiteaux de la collégiale Notre-Dame de Dinant » (…), à paraître en 2013.
[182] *Ibidem*.

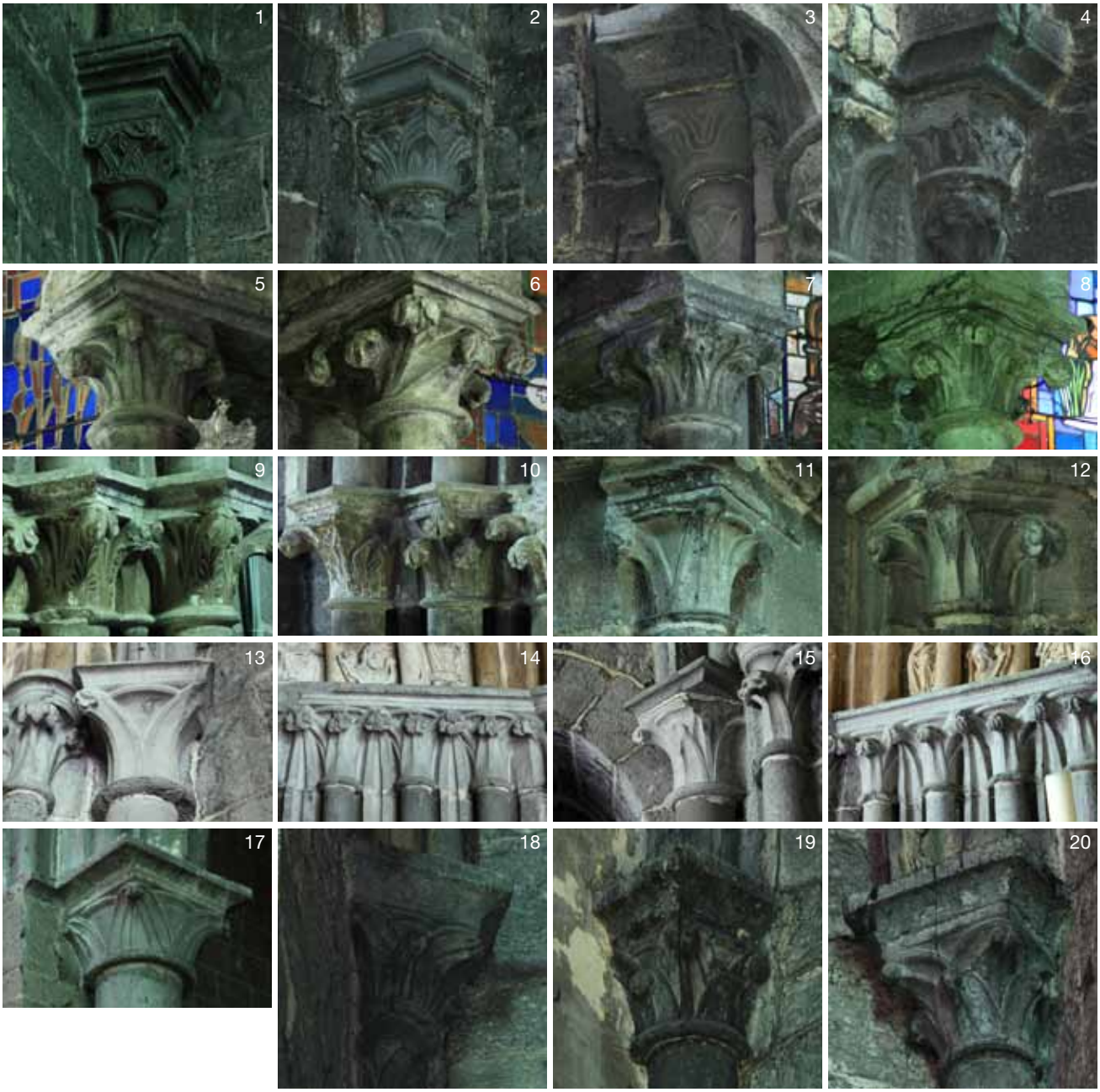

Fig. 59.- Les chapiteaux de la collégiale et leurs éléments de comparaison : 1 à 4) les décors géométriques et végétaux ; 5 à 16) le premier groupe à crochets ; 17 à 20) le deuxième groupe à crochets ; 21 à 26) le troisième groupe à crochets ; A) ancienne abbaye de Neufmoustier vers 1150 ; B et C) cloître de Notre-Dame de Tongres vers 1146-1164 ; D et E) transept de la cathédrale de Tournai vers 1140 ; F) feuilles pointues de la collégiale ; G) feuilles pointues de l'ancien cloître de la collégiale d'Amay vers 1150 ; H) feuilles réalistes de la collégiale ; I et J) cathédrale Saint-Paul à Liège vers 1230-1250 ; K et L) chœur de Saint-Lambert de Bouvignes vers 1217 ; M) anciennes parties orientales de la cathédrale Saint-Lambert de Liège vers 1195-1220.
© Antoine Baudry.

21

22

23

24

25

26

A

B

C

D

E

F

G

H

I

J

K

L

M

Le premier (fig. 59, n° 1) est orné de deux rangs de rubans perlés entrecroisés, surmontés par des volutes disposées en accolade horizontale. De tels enchevêtrements de rubans, perlés ou non, se retrouvent sur certains chapiteaux d'églises du Nord de la France actuelle édifiées vers 1170-1180[183], mais aussi sur plusieurs chapiteaux de la cathédrale Saint-Martin de Mayence, datés vers 1170-1190[184]. En région mosane, des rubans perlés ornent un chapiteau de l'ancienne abbaye de Neufmoustier (fig. 59, n° A), daté vers 1150[185], ainsi que plusieurs chapiteaux de l'ancien cloître roman de la basilique Notre-Dame de Tongres (fig. 59, n° B et C), datés entre 1146 et 1164[186]. Leur disposition est toutefois radicalement différente de celle du modèle dinantais. Des volutes similaires se retrouvent aussi dans des églises du Nord de la France[187] ainsi que dans la production tournaisienne de la première moitié du XIIe siècle, comme en attestent plusieurs chapiteaux du transept de la cathédrale Notre-Dame de Tournai (fig. 59, n° D). En région mosane, seul un chapiteau, provenant de l'ancienne abbaye des chanoines réguliers de Saint-Augustin de Malonne, daté entre 1143 et 1193[188], arbore un motif semblable.

Le deuxième culot (fig. 59, n° 2) est orné de palmettes arrondies et pointues, s'enchevêtrant de la même façon que sur l'exemple précédent. Outre les comparaisons établies ci-dessus, qui restent valables ici, ce culot peut également être rapproché de plusieurs chapiteaux de la tour de croisée de la cathédrale Saint-Martin de Mayence, datés après 1190[189].

Le troisième culot (fig. 59, n° 3) comprend un motif à deux volutes raccordées en « U », motif se rencontrant abondamment dans la production anglo-normande et tournaisienne du XIIe siècle[190] (fig. 59, n° E) mais beaucoup plus rarement en région mosane, où il n'a été observé à ce jour que sur deux cuves baptismales datées entre 1150 et 1160[191].

Le quatrième culot (fig. 59, n° 4) est décoré d'un rang de feuilles lisses surmonté de godrons, à raison de trois par face. Il se rapproche fortement des nombreux chapiteaux à godrons de la production anglo-normande des XIe et XIIe siècles. En région mosane, de tels motifs ne se retrouvent qu'au XIIe siècle et uniquement dans la région de Maastricht[192], ou encore sur plusieurs chapiteaux de la nef de l'abbaye de Rolduc, bâtie entre 1138 et 1143[193].

---

[183] Voir les exemples provenant de la collégiale Notre-Dame-en-Vaux de Châlons-en-Champagne, ainsi que de l'église Saint-Martin de Boult-sur-Suippe. JAMES John, 1, 2002, p. 116, 341.
[184] SCHWOCH Juliane, 2010, p. 62.
[185] TOLLENAERE Lisbeth, 1957, p. 250.
[186] *Idem*, p. 322.
[187] Voir les exemples provenant de la chapelle du palais de Provins, des nefs de Notre-Dame de Châlons-en-Champagne et de Notre-Dame de Laon, ainsi que de l'église de Dampierre-sur-Moivre. JAMES John, 1, 2002, p. 88, 112-113, 142, 396.
[188] MARIEN Frère, 1911, p. 194-196.
[189] SCHWOCH Juliane, 2010, p. 296.
[190] Se référer à l'ouvrage : SCAFF Villy, 1971.
[191] L'une est de provenance inconnue et est conservée aux Musées royaux d'Arts et d'Histoire, inv. 3723. La deuxième provient de Huy et est conservée au Grand Curtius de Liège, inv. B131.81. GHISLAIN Jean-Claude, 2009, p. 58-61 et 78-80.
[192] Comme l'attestent plusieurs chapiteaux conservés dans un musée (indéterminé) de cette ville, mais de provenance inconnue. DEN HARTOG Élizabeth, 2002, p. 504-505.
[193] DEN HARTOG Élizabeth, 1992, p. 122.

Le décor de ces quatre culots est donc relativement peu fréquent dans la région mosane et renvoie, dans la majeure partie des cas, à des exemples mosans et rhénans de la seconde moitié du XIIe siècle. Au vu de nos connaissances actuelles, ces quatre éléments peuvent donc être raisonnablement datés entre 1150 et 1200. En outre, il apparaît difficile de savoir si ces quatre culots ont été réalisés en même temps ou si plusieurs années les séparent[194].

Les feuilles pointues

De nombreux chapiteaux et culots sont ornés d'un ou de deux rangs de feuilles plates pointues (fig. 59, n° F) selon une formule employée en abondance en région mosane depuis le XIe siècle[195]. À Dinant, ces éléments sont situés dans toutes les parties de l'édifice et réalisés aussi bien en calcaire de Meuse qu'en calcaire lorrain. La forme des feuilles ne variant que très peu au cours du temps (certains modèles des XIIe et XIIIe siècles sont identiques, fig. 59, n° G), il ne semble pas possible actuellement de dater ces éléments précisément par comparaisons typologiques ou stylistiques. Aussi leur datation devra-t-elle être envisagée en lien étroit avec l'étude technique.

Les feuilles réalistes

Cinq culots en calcaire lorrain situés à hauteur du triforium sont décorés de feuilles de houx ou d'aubépines très réalistes (fig. 59, n° H). Selon Denise Jalabert, une publication assez vieillie certes, la représentation réaliste d'éléments végétaux semble apparaître en Île-de-France au début du XIIIe siècle[196]. En région mosane, les études manquent pour pouvoir retracer son apparition, mais avoir un tel décor à Dinant ne semble pas être une exception pour le deuxième tiers du XIIIe siècle, car on en retrouve également dans le transept de la cathédrale Saint-Paul de Liège (fig. 59, n° I), daté par dendrochronologie vers 1251[197]. Ces culots ont été mis en œuvre avec des chapiteaux à feuilles pointues et leur datation doit donc être envisagée conjointement.

Les crochets

Les chapiteaux et culots à crochets sont réalisés uniquement en calcaire de Meuse ; ils ne se retrouvent que dans les parties basses du chœur et du bras sud du transept ainsi que dans le baptistère[198]. La facture des feuilles et des crochets est très hétérogène et permet de distinguer trois groupes stylistiques.

---

[194] On serait tenté, au vu de leur décor et de leurs comparaisons, de distinguer stylistiquement et chronologiquement les deux premiers des deux derniers.
[195] Voir la crypte et le cellier de l'ancienne abbatiale bénédictine de Gembloux, le rez-de-chaussée de l'avant-corps de Notre-Dame de Walcourt ou encore, l'ancien cloître de la collégiale d'Amay. JOSIS-ROLAND Françoise, 1970-1971, p. 105 ; DELARUE Thomas et LEMEUNIER Albert, 1989, p. 139 ; BUCHET Jean et JAVAUX Jean-Louis, 1998, p. 71 ; PICCININ Pierre, 1998, p. 21.
[196] JALABERT Denise, 1965, p. 99.
[197] DOPERÉ Frans, HOFFSUMMER Patrick, PIAVAUX Mathieu et TOURNEUR Francis, 2005, p. 100.
[198] Le bras nord du transept, quant à lui, est dépourvu de décoration dans ses parties basses.

Premier groupe

Les chapiteaux surmontant les colonnettes polies (fig. 59, n° 5-16) forment un premier groupe parfaitement homogène. Ils sont ornés d'un ou de deux rangs de feuilles étroites à nervure centrale plate accentuée[199] terminées par des crochets où figurent des palmettes arrondies et pointues, des feuilles de chêne ou encore des feuilles lobées enroulées sur elles-mêmes.

La qualité d'exécution de ces éléments est assez inégale. Deux chapiteaux de la coursière basse sont ornés de crochets dont les formes grossières et les profonds impacts de broche témoignent d'une facture somme toute rudimentaire. *A contrario*, les chapiteaux de l'enfeu du déambulatoire sont d'une très grande qualité ; cette attention particulière peut éventuellement s'expliquer par le fait que cet endroit était utilisé pour mettre en évidence d'hypothétiques reliques de saint Perpète. Les autres éléments, quant à eux, sont d'une bonne facture.

Ces chapiteaux partagent plusieurs points communs avec ceux de la partie orientale de la cathédrale Saint-Paul de Liège (fig. 59, n° J) ou encore avec ceux de la basilique Notre-Dame de Tongres (vers 1240[200]). Les chapiteaux de l'enfeu sont par ailleurs très similaires à deux chapiteaux géminés de l'ancienne église Saint-Jacques de Dinant, datés vers 1250[201]. Ces différentes analogies tendent donc à situer les éléments de ce premier groupe dans le deuxième tiers du XIIIe siècle, c'est-à-dire durant la construction de l'église actuelle.

Deuxième groupe

Les trois chapiteaux et le culot (fig. 59, n° 17-20) de la chapelle des Reliques constituent un deuxième groupe stylistiquement homogène. Ils sont ornés d'un ou de deux rangs de larges feuilles à fines nervures, terminées par des crochets peu développés ne se décollant que très peu de leur corbeille. Ces crochets sont composés de feuilles lobées repliées sur elles-mêmes en spirales. Ce groupe ne trouve que peu d'équivalent dans la région proche, mais partage néanmoins certaines caractéristiques avec plusieurs chapiteaux du transept de l'église Saint-Lambert de Bouvignes-sur-Meuse (fig. 59, n° K-L), daté du premier quart du XIIIe siècle[202]. Ces analogies, peu nombreuses certes, laissent croire à une datation dans les premières décennies du XIIIe siècle.

Troisième groupe

Le troisième groupe comprend les six chapiteaux des colonnes du sanctuaire (fig. 59, n° 21- 26). Ces éléments apparaissent hétérogènes de prime abord mais partagent cependant plusieurs caractéristiques communes.

Deux de ces six chapiteaux (fig. 59, n° 22 et 25) sont identiques et sont ornés d'un rang de hautes feuilles étroites, terminées par des crochets composés de motifs festonnés et de feuilles épousant la forme d'un cœur ou d'un ovale. Leurs corbeilles sont surmontées d'un bandeau

[199] La nervure, large, est accentuée par le ciseau du tailleur de pierre.
[200] GEUKENS Benoit, 1998, p. 72.
[201] KOCKEROLS Hadrien, 2007, p. 109.
[202] LANOTTE André et BLANPAIN Marthe, 1978, p. 43.

perlé. La disposition des feuilles sur toute la hauteur de la corbeille et leur traitement en faible relief rappellent la composition d'un chapiteau de l'ancienne cathédrale Saint-Lambert de Liège (fig. 59, n° M), élément daté entre 1195 et 1220-30[203]. Certaines feuilles, quant à elles, sont très similaires à celles de plusieurs chapiteaux de l'avant-corps de l'église Saint-Germain de Tirlemont, édifié durant le premier quart du XIIIe siècle[204]. Le bandeau perlé, dans nos régions, rappelle traditionnellement le répertoire de l'art roman, mais il n'est pas exceptionnel d'en retrouver sur des chapiteaux gothiques du nord de la France, datés du dernier tiers du XIIe siècle (les exemples abondent dans les nefs des cathédrales de Soissons et de Noyon[205]).

Deux chapiteaux (fig. 59, n° 23 et 26) sont décorés de plusieurs rangs de larges feuilles à fines nervures multiples dont les crochets sont ornés soit de palmettes pointues, soit de feuilles spiralées ou repliées en boules. Des exemples relativement similaires sont visibles dans le transept de Saint-Lambert de Bouvignes.

Les deux derniers chapiteaux (fig. 59, n° 21 et 24) possèdent plusieurs traits communs : une corbeille à quatre faces trapézoïdales, un relief peu débordant ainsi qu'une décoration comprenant de larges spirales et des palmettes arrondies. Le premier est orné de deux rangs de feuilles. Celles du premier rang, disposées au centre de chaque face, sont plates et arrondies. Celles du deuxième, disposées dans les angles, sont terminées par des spirales, épousant parfois la forme d'une boule. Des palmettes arrondies sont disposées également sur le haut de la corbeille. Le second chapiteau se compose de deux rangs de rubans perlés entrecroisés, se terminant dans les angles supérieurs de la corbeille par de larges spirales. Derrière les rubans se développent des palmettes arrondies, dont la disposition se rapproche de celle du chapiteau de l'ancienne abbaye de Neufmoustier vu précédemment. Si ce second modèle ressemble aux deux premiers culots à décor géométrique vus en début de chapitre, il s'en démarque cependant par les spirales qui ornent ses angles, des motifs qui semblent peut-être préfigurer des crochets gothiques[206].

Les comparaisons régionales pour ces six éléments sont relativement peu nombreuses, mais semblent néanmoins indiquer qu'ils datent du premier quart du XIIIe siècle.

En résumé, deux groupes semblent ne pas être pleinement en phase avec les datations actuelles de l'édifice : les quatre culots de la chapelle orientée du bras nord du transept et les dix éléments situés dans le sanctuaire et la chapelle des Reliques.

Les clés de voûtes

D'une première lecture des clés de voûte de l'ensemble de la collégiale transparait l'impression que deux styles se côtoient, une distinction

[203] PIAVAUX Mathieu, 2005, p. 40.
[204] LEMAIRE Raymond, 1949, p. 41.
[205] JAMES John, 1, 2002, p. 94 et 222.
[206] BAUDRY Antoine, « Les chapiteaux de la collégiale Notre-Dame de Dinant » (…), à paraître en 2013.

Fig. 60.- Les six clés de voûtes du déambulatoire.
© Antoine Baudry.

imputable soit à des artistes différents, soit à l'existence de deux phases de chantier distinctes. Les six clés de voûtes du déambulatoire (fig. 60)[207] témoignent en effet d'un style beaucoup plus « archaïque » que leurs consœurs ornant les clés de voûtes à liernes et tiercerons, des éléments incontestablement datés typologiquement de la fin du Moyen Âge. Cette observation nous pousse à émettre l'hypothèse que ces six éléments appartiennent à une phase de chantier antérieure au XVe siècle, éventuellement celle de la reconstruction des parties orientales. La recherche d'éléments de comparaison n'a malheureusement pas donné les fruits escomptés ; stipulons toutefois que le *corpus* des clés de voûtes recensées pour la première moitié du XIIIe siècle en région mosane n'est pas des plus fournis.

La modénature

Les bases

En fonction de leur emplacement dans l'édifice, les bases adoptent divers profils, ici regroupés en trois grandes formules (fig. 61-62). La très grande majorité des bases se compose de deux tores séparés par une scotie généralement fermée ; seules les six bases des colonnes du sanctuaire arborent étrangement une scotie ouverte. Les cinq bases des pilastres du déambulatoire adoptent, quant à elles, un profil bien spécifique où s'alternent des doucines renversées et des moulures droites, probablement en raison de leur section rectangulaire[208]. Les bases des deux colonnes bordant l'entrée du déambulatoire, celles-là même taillées

[207] Sur les neuf voûtes qui s'intègrent harmonieusement dans l'édifice, trois sont dépourvues de leur clé de voûte : dans le déambulatoire, le sanctuaire et la chapelle orientée du bras nord.
[208] Le sixième pilastre est dépourvu de base.

Fig. 62.- Plan au sol de la collégiale avec la localisation des différentes bases. Les éléments restaurés sont figurés par une croix grise.
© Antoine Baudry, d'après un plan conservé à Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

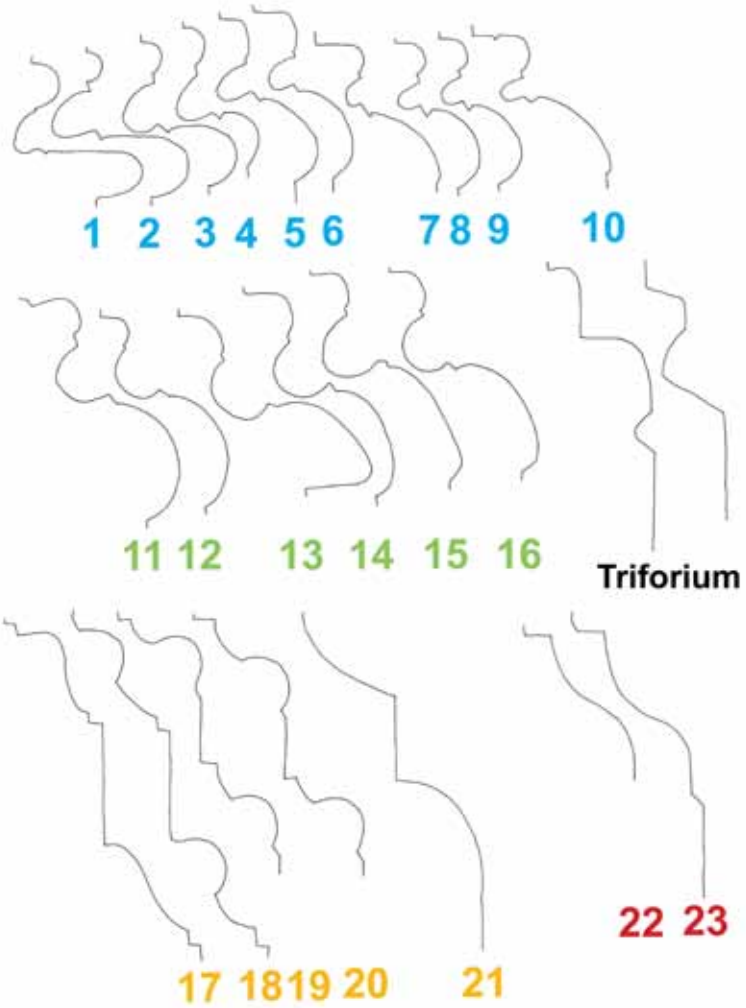

Fig. 61.- Les différents profils des bases de la collégiale.
© Antoine Baudry.

Fig. 63.- Croquis d'étude des tailloirs, cordons, meneaux et archivoltes de l'édifice.
© Antoine Baudry.

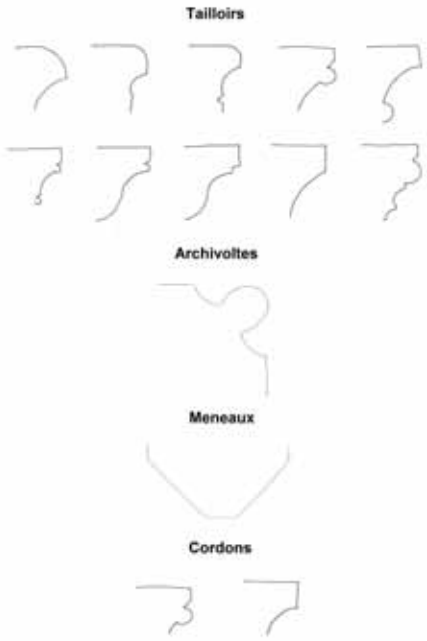

à la broche linéaire verticale[209], sont profilées en talon renversé. Des griffes d'angles lancéolées ou à palmettes ornent les bases taillées à la gradine ainsi que celles du portail du baptistère. Les profils des bases du triforium sont, quant à eux, de deux types très simples, variant en fonction du matériau[210].

Les tailloirs

Il existe, au sein des parties orientales, dix types de tailloirs différents (fig. 63). Leur emplacement ne semble *a fortiori* pas répondre à une quelconque logique, sauf pour deux d'entre eux. En effet, il est intéressant de constater que les chapiteaux à crochets du premier groupe ne sont surmontés que par un type spécifique de tailloirs, et qu'il en va de même pour les chapiteaux et culots à crochets du deuxième groupe. Un

[209] La troisième colonne, taillée à la broche linéaire verticale et située à la jonction du bras sud du transept et de la nef, est dépourvue de base ; ne distinguant aucun indice de ravalement, nous supposons que la base de cette colonne se situe sous le niveau du dallage actuel.
[210] Les bases en calcaire de Meuse sont composées d'un tore surmonté d'une moulure droite, tandis que celles en calcaire lorrain sont constituées d'un chanfrein renversé surmonté d'une moulure arrondie.

tailloir particulier ne se rencontre curieusement qu'une seule fois dans le bâtiment ; il surmonte l'un des culots à décor géométrique de la chapelle orientée du bras nord du transept.

Les archivoltes, nervures, cordons, meneaux et corbeaux

Les nervures et les archivoltes en calcaire de Meuse[211] ont toutes un profil identique, à savoir un tore flanqué de deux cavets (fig. 63). Les nervures et archivoltes en calcaire lorrain[212], quant à elles, se composent d'un profil nettement plus fouillé, constitué de plusieurs tores à listels. Les cordons se profilent en superposant un cavet renversé, une moulure arrondie, un anglet et une moulure droite ; seul celui situé en dessous du triforium occidental est plus simple, arborant uniquement un cavet renversé surmonté d'une moulure droite (fig. 63). Quelle que soit leur localisation, les meneaux, eux, adoptent invariablement le même profil, constitué d'une moulure droite à deux chanfreins droits symétriques (fig. 63). Enfin, les corbeaux sont de deux types : au transept, ils sont en talon ; au chevet, ils alternent profil en talon et en quart-de-rond.

Synthèse

La confrontation des données techniques et des résultats de l'analyse formelle du décor architectonique contribue à revoir partiellement l'histoire des parties orientales de la collégiale Notre-Dame de Dinant.

La collégiale antérieure

L'étude des techniques de taille et des procédés de mise en œuvre, couplée à l'observation attentive du décor architectonique et des irrégularités du plan de la collégiale, permet de postuler le réemploi partiel, dans l'édifice gothique, d'éléments de l'église antérieure.

La présence de la taille à la broche linéaire verticale sur les supports bordant l'entrée du chœur, sur les parties hautes des murs et des contreforts de la chapelle des Reliques, ainsi que sur les parties basses de la colonne engagée du bras sud du transept (fig. 40), coïncide de manière troublante avec certaines irrégularités du plan du sanctuaire et du transept (fig. 10). Les colonnes bordant l'entrée du déambulatoire correspondent en effet au resserrement particulier de cette partie de l'édifice, qui confère à l'abside dinantaise une forme tout à fait inédite dans l'architecture gothique de la région[213]. Le plan du bras sud du

[211] Les archivoltes en calcaire de Meuse représentent la très grande majorité des archivoltes de l'édifice. Concernant les nervures en calcaire de Meuse, seuls deux exemples subsistent : l'entièreté de la voûte de la chapelle nord du transept et le départ des nervures de la chapelle sud du même transept.

[212] Seules deux archivoltes en calcaire lorrain existent : elles marquent la transition entre les bras de transept et les vaisseaux secondaires de la nef. Les voûtes auxquelles nous faisons allusion sont celles du déambulatoire.

[213] Une telle disposition ne se rencontre jamais dans les autres édifices gothiques régionaux de cette époque pourvus, comme à Dinant, d'un chœur à déambulatoire (Notre-Dame de Mouzon, Notre-Dame de Walcourt, Saint-Léonard de Léau ou encore, pour autant que l'on connaisse son plan précis, la cathédrale Saint-Lambert de Liège).

transept présente, quant à lui, une rupture d'axe par rapport au plan du bras nord. Ceci ne peut dès lors s'expliquer de manière plausible que par le réemploi de fondations, de certains supports et de pans de mur entiers d'une construction antérieure.

Dans le transept, les différences de mise en œuvre entre les colonnes taillées à la broche linéaire verticale et celles taillées à la broche aux gros éclats (fig. 49), les différences de traitement entre les deux écoinçons adjacents du mur oriental du bras sud (fig. 53), de même que la mise en œuvre particulièrement intrigante des chapiteaux et des culots de la chapelle des Reliques (fig. 59) amènent à postuler l'existence de deux campagnes de construction distinctes.

Enfin, les irrégularités observées sur la colonne engagée dans le mur occidental du bras sud du transept (fig. 51-52) coïncident avec un changement de techniques de tailles et de mise en œuvre (fig. 41 et 50), ce qui semble indiquer que cette colonne, déjà en place dans l'édifice antérieur, a été partiellement retaillée et reconstruite au-dessus de sa quatorzième assise lors de la construction de la collégiale gothique, ceci afin de permettre l'aménagement de la coursière basse actuelle.

Les maçonneries taillées à la gradine, à savoir les bases et les colonnettes de la chapelle des Reliques ainsi que les bases et la plupart des tambours des colonnes du rond-point (fig. 40) sont également interpelant à plus d'un titre. En effet, leurs procédés de taille et de mise en œuvre sont tout à fait atypiques au vu des techniques de construction privilégiées pour l'érection des autres parties du chœur et du transept, ce qui pourrait volontiers s'expliquer par le fait que ces éléments sont, eux aussi, des réemplois issus d'une construction antérieure. Concernant les tambours des colonnes du sanctuaire, plusieurs indices convergent dans ce sens. Les hauteurs variées des socles (fig. 46), taillés à la broche aux gros éclats ou encore les minces tambours taillés à la fine broche dans les parties supérieures de certaines colonnes (fig. 47), semblent indiquer que lors de l'hypothétique remontage de ces dernières, il ne subsistait plus suffisamment d'éléments de récupération pour élever six colonnes uniformes, et que de nouveaux tambours et socles ont dû être façonnés entre 1230 et 1250 afin de compenser cette perte.

L'analyse formelle de la modénature, des chapiteaux et des culots apporte à ces hypothèses son lot d'arguments. Les deux profils de bases les moins fréquents (fig. 61)[214] coïncident par exemple parfaitement avec les parties taillées à la gradine et à la broche linéaire verticale susmentionnées (fig. 40), alors que toutes les autres parties de l'édifice arborent des bases au profil homogène (fig. 61). De plus, les bases du rond-point et de la chapelle des Reliques sont les seules à être ornées de griffes d'angles, si l'on excepte toutefois celles du portail du baptistère. L'étude des chapiteaux et des culots, quant à elle, a permis de révéler la présence de deux groupes qui, stylistiquement, ne s'intégraient pas harmonieusement avec les éléments bels et biens datés entre 1230 et 1250. Le premier groupe comprend les chapiteaux et les culots des six colonnes du déambulatoire et de la chapelle des Reliques (fig. 59, n° 17-26), des

[214] Pour rappel, les bases « attiques » avec une scotie fermée et celles profilées en talon renversé.

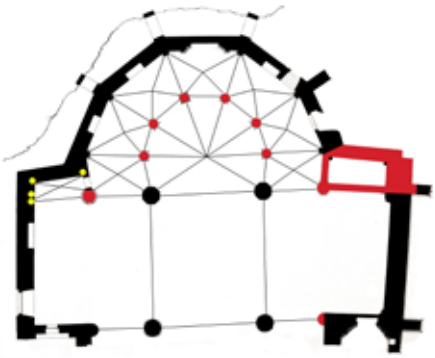

Fig. 64.- Plan au sol de la collégiale avec, en jaune, les éléments datés entre 1150 et 1200, en rouge, les éléments datés entre 1200 et 1225 et, en noir, les éléments datés entre 1230 et 1250 (approximativement).
© Antoine Baudry, d'après un plan conservé à Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la C.R.M.S.F., fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

éléments qui présentent de nombreuses analogies avec les chapiteaux du chœur de Saint-Lambert de Bouvignes, des parties orientales de la cathédrale Saint-Lambert de Liège ou encore de l'avant-corps de l'église Saint-Germain de Tirlemont, constructions traditionnellement datées du premier quart du XIIIe siècle. De façon assez troublante, ces dix éléments sont tous également mis en œuvre avec les parties taillées à la broche linéaire verticale et à la gradine évoquées ci-dessus. Le deuxième groupe, quant à lui, se compose des quatre culots de la chapelle orientée du bras nord du transept (fig. 59, n° 1-4) ; ces quatre éléments à la mise en œuvre particulière révèlent des influences de la production rhéno-mosane, voire tournaisienne, de la seconde moitié du XIIe siècle.

L'analyse combinée des techniques de taille, des procédés de mise en œuvre et des formes du décor architectonique permet donc de considérer les parties taillées à la broche linéaire verticale et à la gradine, autrement dit la grande majorité des maçonneries de la chapelle des Reliques et des colonnes du sanctuaire, décor inclus, ainsi que les quatre culots de la chapelle orientée du bras nord du transept, comme des éléments de réemploi, issus d'un édifice antérieur (fig. 64)[215].

La chronologie générale de la taille à la broche linéaire verticale pour l'ensemble de la région mosane permet de situer entre 1175 et 1230 l'édification des deux colonnes bordant l'entrée du chœur, de la chapelle des Reliques et des parties basses de la colonne engagée du bras sud du transept, tandis que la chronologie de l'utilisation de la gradine dans cette même région autorise une datation entre 1200 et 1250 pour les autres éléments susmentionnés. Le croisement de ces deux chronologies avec les écrits de Barthélémy Fisen permet donc de situer ces maçonneries dans le premier quart du XIIIe siècle, une datation que l'analyse formelle du décor architectonique semble conforter. Les quatre culots de la chapelle orientée du bras nord du transept sont néanmoins probablement issus d'une architecture légèrement antérieure, datable de la seconde moitié du XIIe siècle, en lien éventuellement avec l'ancien portail nord (fig. 13).

Fig. 65.- La place ovale romaine de Jerash, en Jordanie ; des tenons de bardage sont biens visibles sur les tambours des colonnes.
© Jean-Claude Bessac.

La conception des tambours arborant les tenons de bardage (fig. 48) pourrait cependant être bien plus ancienne encore. Cette technique de levage, rarement utilisée au Moyen Âge – nous n'avons trouvé aucun autre exemple dans la région – est en effet couramment employée durant l'Antiquité romaine (fig. 65). Dans l'état actuel des recherches, il n'est donc pas interdit de situer la réalisation de ces tambours dans les premiers siècles de notre ère[216], en lien avec un édifice monumental dont les colonnes auraient déjà été réemployées, probablement vers 1200-1225, lors des transformations, peut-être de la reconstruction, de la partie orientale de la collégiale dite romane[217].

[215] Les pierres des parties basses de la chapelle des Reliques sont néanmoins taillées à la broche aux gros éclats ; ceci pourrait signifier que cette technique était déjà utilisée avant 1227, conjointement avec la taille à la broche linéaire verticale, que cette chapelle a été partiellement reprise en sous-œuvre, ou encore que certains éléments on été remontés. La colonne, l'arc et les écoinçons faisant la jonction avec le transept ont eux été assurément repris *in situ* et rehaussés à partir du triforium.
[216] Nous tenons à remercier Jean-Claude Bessac pour nous avoir orienté vers cette hypothèse.
[217] BAUDRY Antoine, « Questions posées par les colonnes du déambulatoire (…) », 2011, p. 52-53.

Fig. 66.- Les maçonneries d'attente entre le transept et la nef.
© Antoine Baudry.

Organisation et chronologie du chantier de reconstruction

Les nombreux réemplois identifiés dans la partie orientale de l'église (fig. 64) témoignent d'une stratégie de reconstruction soucieuse de limiter au maximum les dépenses. Ces économies se comprennent d'autant mieux si l'on suppose que des travaux importants, menés sur le site peu de temps avant le sinistre de 1227 pour mettre la collégiale ottonienne ou romane au goût du jour, ont déjà épuisé une partie des ressources de la fabrique[218].

Si le chœur et les murs orientaux du transept semblent appartenir à la même campagne de construction, riche en réemplois, des différences de calibrage de chapiteaux, de modénature et de mise en œuvre apparaissent entre le triforium des murs occidentaux du transept et celui qui lui fait face à l'est. Ces différences semblent révéler que les murs orientaux et occidentaux des parties orientales appartiennent à deux campagnes ou élans de construction bien distinct(e)s. Cependant, les formes architecturales similaires de ces structures laissent sous-entendre que le laps de temps séparant leur érection a dû être très court, ce qui correspondrait logiquement à l'édification des deux murs pignons du transept. En supposant que le nouveau chantier ait commencé à l'extrême est, en raison des nombreux éléments de réemploi s'y trouvant, la reconstruction de la collégiale se serait organisée en trois phases successives : le chœur et les murs orientaux du transept, les deux murs pignons du transept et, enfin, les murs occidentaux du transept avec le portail du baptistère. Le chantier se serait arrêté à la jonction du transept et de la nef, où des maçonneries d'attentes sont visibles à hauteur du triforium (fig. 66). En outre, les nombreuses différences entre ces deux parties, du point de vue des matériaux employés, des techniques de mise en œuvre, du décor monumental, de la modénature et des formes architecturales ne laissent planer aucun doute quant à l'arrêt des travaux à cet endroit.

Notre analyse ne permet malheureusement pas de préciser la chronologie de la reconstruction des parties orientales. Les nombreux réemplois présents sur le site semblent néanmoins témoigner en faveur d'une économie d'argent allant de pair avec un gain de temps, ce qui tendrait à prouver que l'impulsion des nouveaux travaux ait été donnée rapidement, probablement dans les premières années suivant le désastre. L'achèvement du chantier a dû intervenir vers 1250 ou dans les années qui ont suivi, si l'on en croit les écrits de Gilles d'Orval et de Barthélémy Fisen.

[218] Pour rappel, Barthélémy Fisen nous renseigne que lors de la reconstruction des parties orientales, une *penuryâ* frappe le chantier, un terme qui pourrait éventuellement désigner un manque d'argent. FISEN Barthélémy, 1642, p. 491.

Quelques théories architecturales réexaminées

Au terme de notre étude, les différentes phases de chantier des parties orientales de la collégiale sont désormais clairement identifiées, qu'il s'agisse de l'église antérieure bâtie à l'aube du XIIIe siècle, de la reconstruction des parties actuelles dans le courant du deuxième tiers de ce même siècle, des transformations effectuées après l'incendie de 1466 ou encore des restaurations réalisées aux XIXe et XXe siècles. Ces connaissances nous poussent désormais à revenir sur plusieurs hypothèses émises par nos prédécesseurs, hypothèses parfois tombées dans l'oubli ou au contraire encore largement plébiscitées à l'heure actuelle – le caractère unique de la monographie du chanoine Hayot étant largement « en cause » –, dans le but de corriger ou balayer certaines idées reçues sur les parties orientales. Nous abordons ces dernières par ordre chronologique, en fonction de leur apparition dans la littérature.

Depuis Antoine Schayes, de nombreux auteurs ont prétendu que le portail du baptistère pouvait être un élément de réemploi ayant appartenu à une église antérieure, tantôt daté du Xe, XIe ou XIIe siècle[219]. Les recherches les plus récentes en la matière ont daté stylistiquement cet ensemble vers les années 1240[220], autrement dit durant la reconstruction des parties orientales. Notre analyse archéologique, si elle ne permet pas de conforter exactement cette datation, confirme néanmoins l'appartenance de cet ensemble au chantier de reconstruction du deuxième tiers du XIIIe siècle.

Ce même auteur affirmait que le chœur est peu étendu en raison de la proximité de la roche[221] ; cet argument ne nous convainc plus. En effet, si les chanoines avaient souhaité un chœur plus ample, ils auraient pu l'agrandir vers la Meuse. C'est la présence des deux robustes colonnes de réemploi, de même qu'une nef, probablement épargnée par la catastrophe et toujours en place, qui aurait pu empêcher un tel acte. La vérité est que le chœur n'avait aucun intérêt à être plus large qu'il ne l'est actuellement ; il ne devait accueillir qu'une communauté de treize chanoines[222], et on sait que le chœur liturgique en région mosane avait tendance à empiéter légèrement sur la croisée de transept[223]. Contrairement à ce que Constantin Rodenbach a prétendu en observant les vestiges archéologiques d'une sacristie aujourd'hui disparue[224], le chœur ne devait pas être plus grand au XIIIe siècle : aucune trace archéologique actuelle ne va dans ce sens[225].

En 1888, Ferdinand Del Marmol affirma en observant les hauteurs inégales des socles des six colonnes du sanctuaire que le chœur était conçu à l'origine « en amphithéâtre »[226], la progression vers l'enfeu axial

---

[219] SCHAYES Antoine, 1840, p. 93-94.
[220] DELEAU Virginie, 2009, p. 73.
[221] SCHAYES Antoine, 1840, p. 93.
[222] HAYOT Évariste, 1951, p. 5.
[223] *Idem*, p. 17.
[224] RODENBACH Constantin, 1879, p. 14.
[225] Peut-être mentionnait-il les traces d'une construction aujourd'hui disparue accolée à la chapelle de la compagnie des Anglais, vraisemblablement contemporaine ou postérieure à l'édification de cette même chapelle.
[226] DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 12.

étant ponctuée d'une série de marches, disparues au XIXe siècle lorsque le niveau de dallage fut abaissé, une hypothèse largement reprise par le chanoine Hayot[227]. Notre étude démontre le contraire ; les socles des six piliers et colonnes du chœur ne présentent absolument aucune retaille ; seules les plinthes des cinq pans du déambulatoire ont été restaurées sur une hauteur d'environ 30 cm seulement. En outre, la différence de hauteur des socles est imputable au réemploi d'éléments de l'église antérieure.

Toute la littérature considère les voûtes de la collégiale comme appartenant à la campagne de restauration de la fin du XVe siècle ; seul Ferdinand Del Marmol avait affirmé que celles du déambulatoire étaient les voûtes primitives, sans pour autant argumenter ses propos[228]. Après une analyse complète des parties orientales mais également des voûtes refaites à la fin du Moyen Âge, nous sommes à même de conforter son hypothèse et, même, de l'étayer. L'analyse technique semble indiquer en effet que les arcs doubleaux de la croisée de transept, les voûtes du sanctuaire, du déambulatoire et de la chapelle orientée du bras nord du transept ont résisté à l'incendie et n'ont pas été reconstruits suite à cet événement. L'analyse formelle confirme nos propos, du moins pour les voûtes du déambulatoire car, parmi toutes les clés de voûtes de l'édifice, seules celles de cet espace présentent un style plus « archaïque » au regard de celles effectivement sculptées au XVe siècle. *In fine*, nos recherches permettent de lever le voile sur la question des voûtes primitives des parties orientales : toutes étaient quadripartites, à l'exception bien entendu de celle de l'abside. Elles étaient réalisées en calcaire lorrain, sauf celles des deux chapelles orientées du transept, la raison étant logique : entourées chacune de quatre archivoltes en calcaire de Meuse avec lesquelles elles partageaient les mêmes départs, il paraissait évident de les construire avec le même matériau et le même profil.

Des auteurs tels que Simon Brigode et ses nombreux successeurs, parmi lesquels le chanoine Hayot, ont voulu voir une influence bourguignonne dans les formes architecturales de la collégiale, en raison notamment des nombreux culots recevant la retombée des voûtes[229]. Nos résultats nous poussent à balayer cette théorie. En effet, l'utilisation abondante de culots dans la collégiale découle des procédés de reconstruction et d'économie de chantier de celle-ci : la plupart des culots sont soit des chapiteaux de réemploi, soit des réalisations « nouvelles » installées dans un mur de réemploi, pour ne pas devoir démonter ce dernier et permettre sa réutilisation de manière pratique et harmonieuse dans le nouvel édifice. En supprimant tous ces éléments, force est de constater que les culots n'ont été employés systématiquement que pour permettre aux contreforts intérieurs du chœur de recevoir les voûtes du déambulatoire. Nous sommes donc ici bien loin d'une influence bourguignonne.

En 1951, le chanoine Hayot affirma que les parties orientales avaient été bâties entre 1227 et 1248[230]. L'analyse critique des textes et de la source monumentale nous pousse à envisager ces dates avec plus de souplesse que ne le fit l'homme d'église. En effet, si le chantier se déroule

[227] HAYOT Évariste, 1951, p. 25.
[228] DEL MARMOL Ferdinand, 1888, p. 9.
[229] HAYOT Évariste, 1951, p. 49.
[230] *Idem*, p. 48.

manifestement durant le deuxième tiers du XIIIe siècle, les dates précises de début et de fin de chantier restent encore inconnues à l'heure actuelle.

Peu de temps avant nos investigations, Frans Doperé et Mathieu Piavaux s'étaient penchés sur la question de la chronologie de la taille à la broche linéaire verticale en région mosane, amenant à formuler l'hypothèse que trois colonnes des parties orientales étaient des éléments de réemploi, rehaussés après la catastrophe de 1227 dans la collégiale gothique[231]. Au terme de notre étude, nous avons été à même de confirmer leurs dires, mais aussi de les augmenter substantiellement.

Enfin, on observe dans tous les écrits sur la collégiale que l'église antérieure, détruite en 1227, est traditionnellement considérée comme étant de style roman, les auteurs la mettant toujours en lien avec le style et la datation du portail nord. Au vu des récentes découvertes, il apparaît nécessaire de ponctuer la fin de notre étude avec quelques nuances sur le style de cet édifice disparu. Les datations semblent indiquer que le portail roman et les anciennes parties orientales n'appartiennent pas à la même phase de chantier, ces dernières étant légèrement plus récentes. Loin de pouvoir affirmer que ces parties, élevées durant le premier quart du XIIIe siècle étaient déjà gothiques, plusieurs caractéristiques tendent néanmoins à prouver qu'elles possédaient déjà certains accents de ce nouvel art pour la région, tels l'utilisation de l'arc brisé ou encore la présence d'un décor composé de chapiteaux à crochets. De plus, les procédés de construction des anciennes et nouvelles parties orientales sont extrêmement similaires ; ces similitudes expliquent que des parties entières de la collégiale précédente ont pu être harmonieusement conjuguées à la nouvelle construction, au point de ne pas savoir faire la différence entre elles, jusqu'à aujourd'hui tout du moins[232].

Conclusion, bilan et perspectives

Avec les travaux de Virginie Deleau, Frans Doperé et Mathieu Piavaux, nos recherches ont contribué à renouveler l'histoire architecturale de la collégiale Notre-Dame de Dinant, en révélant notamment une stratégie de réemploi de structures préexistantes, datables de la seconde moitié du XIIe et/ou du premier quart du XIIIe siècle, lors du chantier gothique. Elles ont également permis d'affiner la chronologie du chantier de reconstruction en identifiant trois campagnes successives, probablement échelonnées sur quelques décennies seulement, entre 1230 et les années 1250 environ, tout en mettant en évidence l'existence de nombreuses voûtes primitives encore en place. L'analyse des nombreux éléments de réemploi atteste l'existence de travaux importants menés sur le site entre la deuxième moitié du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle, qui pourraient signifier la reconstruction, partielle ou entière, de la collégiale ottonienne ou romane à cette époque.

[231] DOPERÉ Frans et PIAVAUX Mathieu, 2010, p. 535-536.
[232] BAUDRY Antoine, « La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant (…) », 2012, p. 11.

Ces différents acquis résultent d'une combinaison systématique de l'approche technique et de l'analyse formelle du décor sculpté, une méthodologie qui mériterait assurément d'être affinée et appliquée à l'étude d'autres églises gothiques de la région mosane, souvent peu ou mal étudiées. Tout n'est cependant pas dit, loin de là, sur les parties orientales de la collégiale de Dinant. Des analyses de laboratoire complémentaires, comme des analyses pétrographiques et géo-chimiques des pierres, des datations C14 des mortiers, associées à des examens en thermoluminescence de ceux-ci, un relevé précis des parties hautes de l'édifice et l'examen interdisciplinaire des vestiges de polychromies anciennes permettraient assurément d'approfondir la compréhension du bâtiment en affinant notamment la chronologie et l'analyse technique du chantier de reconstruction. Par ailleurs, une campagne de fouilles archéologiques serait extrêmement bénéfique pour recouper les données issues de l'archéologie du bâtiment avec celles fournies par l'archéologie du sous-sol, mais également pour mieux caractériser l'histoire des édifices antérieurs à la collégiale gothique.

La problématique des colonnes du sanctuaire mériterait également d'être creusée davantage, en lien avec une étude approfondie des techniques de levage des tambours de colonnes au Moyen Âge. Les chapiteaux et les culots offrent un panorama assez diversifié de la production sculptée en région mosane à partir de la fin du XIIe siècle jusqu'aux années 1250 environ. Il serait intéressant de poursuivre ces recherches sur le décor sculpté de la première moitié du XIIIe siècle afin de mieux cerner les modèles potentiels utilisés par les bâtisseurs des premières églises gothiques du diocèse, puis d'explorer l'évolution de ces formes au fil des différentes campagnes de construction.

Enfin, les autres parties de la collégiale restent jusqu'à présent très mal connues et mériteraient, à l'instar des parties orientales, de faire l'objet de recherches approfondies[233].

Bibliographie

Sources

Archives de l'abbaye de Leffe, Fonds Jules Destrée.

Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, fonds de la C.R.M.S.F., dossier « Dinant 1.1 ».

Archives de l'État à Namur, Archives de la Province, boîtes 25039, 25040 et 25041.

Archives de l'État à Namur, Archives ecclésiastiques, boîtes 311 et 312.

Archives de l'État à Namur, Fonds Courtoy, boîte 710.

Archives de l'hôtel de ville de Dinant, boîte 861.31

Archives générales du Royaume, Fonds Régions dévastées.

[233] Recherches en cours.

BRUYLANT Émile, *La Belgique illustrée*, t. 3, Bruxelles, s.d.

CHAPEAUVILLE Jean, *Historia admirandarum curationum […]*, Liège, 1601.

Collections artistiques de l'Université de Liège.

D'ORVAL Gilles, « Gesta episcoporum Leodiensium » dans *Monumenta Germaniae Historica*, t. 25, vol. 1, Hannovre, 1880, p. 1-129.

DE SAUMERY Pierre-Lambert, *Les délices du Païs de Liège*, vol. 2, Liège, 1739.

DEL MARMOL Ferdinand, *Dinant. Art, histoire et généalogie*, Dinant, 1888.

FISEN Barthélémy, *Sancta legia Romanae Ecclesiae filia, sive Historia Ecclesiae Leodiensis*, Liège, 1642.

FOULLON Jean-Érard, *Historia Leodiensis*, Liège, 1735.

RODENBACH Constantin, *Dinant-pittoresque. Guide de l'excursionniste*, Dinant, 1879.

ROSCOE Thomas, *Belgium in a picturesque tour*, Londres, s.d.

SCHAYES Antoine Guillaume Bernard, *Essai sur l'architecture ogivale en Belgique*, Bruxelles, 1840.

SIDÉRIUS Émile, *Dinant et ses environs. Fragments historiques*, Dinant, 1859.

Vues de Belgique et monuments d'architecture, Bruxelles, 1853.

WAUTERS Alphonse, *Les délices de la Belgique, ou description historique, pittoresque et monumentale de ce royaume*, Bruxelles, 1844.

Travaux

ARNOULD Alphonse, *La collégiale Notre-Dame à Dinant*, Mohiville, 1978.

BAILLIEUL Élise, FINOULST Laure-Anne, BOULVAIN Frédéric, FRONTEAU Gilles, PIAVAUX Mathieu et YANS Johan, « Origines, diffusion et utilisations des calcaires lorrains dans l'architecture et la sculpture de la vallée mosane moyenne au Moyen Âge » dans C*hronique d'Archaeologia Mediaevalis*, t. 36, Bruxelles, 2013, p. 13-16.

BALACE Sophie, *Historiographie de l'art mosan*, s.l., 2009 [Thèse de doctorat en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège].

BASTIN Norbert, *Dinant et la haute Meuse en gravures*, Liège, 1982.

BASTIN Norbert, *Namur et sa province dans l'œuvre du général de Howen. 1817-1830*, Bruxelles, 1983.

BAUDRY Antoine, *La collégiale Notre-Dame de Dinant. Le chœur et le transept. Étude archéologique et stylistique du bâtiment et de son décor architectonique, ca. 1230-1250*, s.l. 2011 [Mémoire de Maîtrise en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège].

BAUDRY Antoine, « Questions posées par les colonnes du déambulatoire de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Journées d'Archéologie en Wallonie, résumé des communications*, Namur, 2011, p. 52-53.

BAUDRY Antoine, « La reconstruction de la collégiale Notre-Dame de Dinant au XIIIe siècle » dans C*hronique d'Archaeologia Mediaevalis*, t. 35, Gent, 2012, p. 9-11.

BAUDRY Antoine, « Découverte d'une dalle funéraire du milieu du XVIIe siècle dans la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Les échos de Crèvechoeur*, t. 36, s.l., 2012, p. 100-101.

BAUDRY Antoine, « Les chapiteaux de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Actes du Neuvième Congrès de l'Association des Cercles Francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique*, t. 2, à paraître en 2013.

BAUDRY Antoine, « Le croquis d'un vitrail disparu, ornant autrefois le chœur de la collégiale Notre-Dame de Dinant » dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 84, à paraître en 2013.

BESSAC Jean-Claude, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre de l'Antiquité à nos jours*, Paris, 1993.

BESSAC Jean-Claude, « Traces d'outils sur les pierres : quelques repères chronologiques » dans *Actes du Xe colloque international de glyptographie du Mont-Sainte-Odile, 4-9 juillet 1996*, Braine-le-Château, 1997, p. 7-32.

BLARY François, GÉLY Jean-Pierre et LORENZ Jacqueline, *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des Temps Modernes*, Paris, 2008.

BONENFANT Pierre-Paul, « Sondages dans la collégiale de Dinant » dans *Activités 79 du SOS fouilles*, Bruxelles, 1980, p. 91-95.

BORMANS Stanislas, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 1-3, Namur, 1880-1882.

BRIGODE Simon, *Les églises gothiques de Belgique*, Bruxelles, 1947.

BROUWERS Dieudonné, *Cartulaire de la commune de Dinant*, t. 7-8, Namur, 1907-1908.

BUYLE Marjan, COOMANS Thomas, ESTHER Jan et GENICOT Luc Francis, *Architecture gothique en Belgique*, Bruxelles, 1997 (= Architecture en Belgique).

BUCHET Jean et JAVAUX Jean-Louis, *L'architecture romane en province de Namur. Inventaire raisonné*, Namur, 1998 (= Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 17).

COOMANS Thomas, *L'abbaye de Villers-en-Brabant. Construction, configuration et signification d'une abbaye cistercienne gothique*, Bruxelles, 2000.

DELARUE Thomas et LEMEUNIER Albert (dir.), *Trésors de la collégiale d'Amay*, Amay, 1989.

DELEAU Virginie, *Les portails de la collégiale de Dinant*, Liège, 2005 [Mémoire de Licence en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège].

DELEAU Virginie, « Les portails de la collégiale de Dinant » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 21, Liège, 2009, p. 59-90.

DELEHOUZÉE Laurent, DE MEULEMEESTER Johnny, LALEMAN Marie Christine, LEMEUNIER Albert et PIAVAUX Mathieu, *Architecture romane en Belgique*, Bruxelles, 2000 (= Architecture en Belgique).

DEL MARMOL Ferdinand, « Tribune particulière de l'église collégiale Notre-Dame à Dinant » dans *Annales de la Société archéologique de Bruxelles*, t. 10, Bruxelles, 1896, p. 215-233.

DEN HARTOG Élizabeth, *Romanesque architecture and sculpture in the Meuse valley*, Leeuwarden, 1992.

DEN HARTOG Élizabeth, *Romanesque sculpture in Maastricht*, Maastricht, 2002.

DE JONGHE Sabine (dir.), *Pierres à bâtir traditionnelles de la Wallonie. Manuel de terrain*, Jambes, 1996.

DESTRÉE Joseph, *À propos de l'église collégiale de Dinant et de son clocher*, Bruxelles, 1922.

DHUICQUE Eugène, « La conservation des monuments d'art et d'histoire en Belgique et la loi du 7 août 1931 » dans *Bulletin de la Société royale d'Archéologie de Belgique*, t. 1, s.l., 1935, p. 9-45.

DOPERÉ Frans, « Apport de l'analyse des techniques de taille des pierres dans l'étude des chantiers de châteaux médiévaux mosans. La chronologie de la taille des pierres pour les pierres calcaires. Les chantiers des châteaux de Poilvache, de Vêves et de Spontin » dans *Les Cahiers de l'Urbanisme. Mélanges d'archéologie médiévale. Liber amoricum en hommage à André Matthys*, s.l., 2006 (Hors-série), p. 60-77.

DOPERÉ Frans, « Étude des techniques de taille sur le calcaire de Meuse » dans PÉTERS Catherine, *L'église Saint-Mort de Huy. Mémoires d'un monument*, Namur, 2010, p. 118-125 (= Études et documents, Archéologie, 17).

DOPERÉ Frans, « Selective aanwending en bewerking van natuursteen in de abdij Ten Duinen van de 13de tot het begin van de 16de eeuw. Een vergelijkend bouwtechnisch onderzoek tussen de dochterabdijen van Clairvaux op het huidige Belgische grondgebied » dans *Jaarboek Abdijmuseum Ten Duinen 1138. Novi Monasterii*, t. 9, s.l., 2010, p. 159-192.

DOPERÉ Frans, HOFFSUMMER Patrick, PIAVAUX Mathieu et TOURNEUR Francis, « Églises liégeoises en chantier au XIIIe et au XIVe siècle » dans VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *La cathédrale gothique Saint-Lambert. Une église et son contexte*, actes coll., [Liège, 16.04.02-18.04.02], Liège, 2005, p. 97-110 (= Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108).

DOPERÉ Frans et PIAVAUX Mathieu, « La taille à la broche linéaire verticale. Un nouveau repère chronologique pour l'architecture médiévale de la région mosane » dans CARVAIS Robert *et al.* (dir.), *Édifice et Artifice, Histoires constructives*, Paris, 2010, p. 531-539.

GENICOT Luc Francis, *Les églises romanes du pays mosan. Témoignage sur un passé*, s.l. 1970.

GENICOT Luc Francis, « Dinant. Ancienne collégiale Notre-Dame » dans *Rhin-Meuse. Art et civilisation. 850-1400*, Cologne-Bruxelles, 1972, p. 123.

GENICOT Luc Francis, « Essai sur la réception du gothique en Belgique (vers 1150-1250) » dans VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *La cathédrale gothique Saint-Lambert. Une église et son contexte*, actes coll., [Liège, 16.04.02-18.04.02], Liège, 2005, p. 71-85 (= Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108).

GEORGE Philippe, « Cathédrales et collégiales. Synthèse. La période gothique » dans MAQUET Julien (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, 2005, p. 85-89.

GÉRARD Édouard, *Dinant. Ville d'art. La dinanderie*, Dinant, 1958.

GÉRARD Édouard, *Histoire de la ville de Dinant*, Namur, 1988.

GEUKENS Benoit, *Tongeren. Zestien eeuwen kerkbouw. Basiliek Tongeren 750 jaar*, Louvain, 1998.

GHISLAIN Jean-Claude, *Les fonts baptismaux romans en pierre bleue des ateliers du Namurois (ca. 1150-1175)*, Namur, 2009.

GRISEBACH August, « Die Kirche Notre-Dame » dans *Dinant. Eine Denkschrift*, Munich, 1918, p. 75-94.

GUILLAUME Étienne, « Collégiale Notre-Dame ou Saint-Perpète » dans *Province de Namur. Arrondissement de Dinant*, Liège, 1993, p. 405-410 (= Le patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie, 22/1).

HAYOT Évariste, *La collégiale Notre-Dame à Dinant*, Namur, 1951.

HELBIG Jules, *L'art mosan. Depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la fin du XVIIIe siècle*, t. 1, Bruxelles, 1906.

HÉLIOT Pierre, « Coursières et passages muraux dans les églises gothiques de la Belgique impériale » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, t. 1, Liège, 1970-1971, p. 15-43.

HERBECQ Eugène, *Dinant autrefois Deonant. Son nom, son existence à l'époque romaine, sa collégiale médiévale*, Dinant, 1984.

JALABERT Denise, *La flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France. Recherches sur les origines de l'art français*, Paris, 1965.

JAMES John, *The Creation of Gothic Architecture. An Illustrated Thesaurus. The Ark of God*, 2 t., Hartley Vale, 2002.

JOSIS-ROLAND Françoise, « La basilique Notre-Dame de Walcourt » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, t. 1, Liège, 1970-1971, p. 63-106.

J.-P., « Le vitrail de la collégiale de Dinant » dans *Bulletin des Métiers d'Art*, t. 2, Bruxelles, 1903, p. 8-228.

KOCKEROLS Hadrien, *Le lapidaire des musées d'Art et d'Archéologie de Namur*, Namur, 2007 (= Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 34).

KUBACH Hans Erich et VERBEEK Albert, *Romanische baukunst an Rhein und Maas*, Berlin, t. 1, 1976 (Denkmäler deutscher Kunst).

LAHAYE Léon Henri Pierre Joseph, *Cartulaire de la commune de Dinant*, Namur, t. 4-6, 1891-1906.

LANOTTE André et BLANPAIN Marthe, « Bouvignes sur Meuse, visages présents et à venir d'une cité médiévale » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, t. 7, Liège, 1978.

LEMAIRE Raymond, *La restauration des monuments anciens*, Anvers, 1938.

LEMAIRE Raymond, « De Sint-Germanuskerk te Tienen » dans *Bulletin de la Commission royale des Monuments et Sites*, t. 1, Bruxelles, 1949, p. 41-83.

Les couleurs de l'ombre. Paysages et monuments de la province de Namur dans l'œuvre photographique d'Armand Dandoy (1834-1898, t. 1, Lavaux-Sainte-Anne, 1996 (= De la Meuse à l'Ardenne, 23).

MAERE Réné et MORTIER S., « Restauration de l'église Notre-Dame à Dinant. Examen des critiques » dans *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, t. 62, Bruxelles, 1920, p. 306-312.

MARIEN Frère, « Les églises successives de Malonne au pays de Liège » dans *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, t. 41, Liège, 1911, p. 187-194.

MEKKING Aart, *De Sint-Servaaskerk te Maastricht. Bijdragen tot de kennis van de symboliek en de geschiedenis van de bouwdelen en de bouwsculptuur tot ca.1200*, Zutphen, 1986.

MOREL David, BODART Emmanuel, BOULVAIN Frédéric, DIERCKENS Alain, FINOULST Laure-Anne, FRONTEAU Gilles, YANS Johan, YANTE Jean-Marie et PIAVAUX Mathieu, « Les calcaires de Lorraine dans l'architecture et la sculpture gothiques de la région mosane. Origine, utilisation et diffusion d'un matériau au Moyen Âge » dans *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*, t. 16, 2012 (en ligne, cem.revues.org).

PACCO-PICARD Maïté, « Dinant. La collégiale Notre-Dame » dans JORIS Freddy (dir.), *Le patrimoine majeur de Wallonie*, Alleur, 1993, p. 408-411.

PACCO Maïté, « Dinant. La collégiale Notre-Dame » dans *Le patrimoine exceptionnel de Wallonie*, Namur, 2004, p. 504-505.

PACCO Maïté, « Dinant. L'ancienne collégiale Notre-Dame » dans MAQUET Julien (dir.), *Le patrimoine médiéval de Wallonie*, Namur, 2005, p. 31-32.

PIAVAUX Mathieu, *L'architecture religieuse de la première moitié du XIIIe siècle dans la vallée de la Meuse : étude de trois églises*, Liège, 1997 [Mémoire de Licence en Histoire de l'Art et Archéologie, Université de Liège].

PIAVAUX Mathieu, « L'architecture de Saint-Lambert à Liège au XIIIe et au XIVe siècle. Essai de reconstitution et d'interprétation » dans VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *La cathédrale gothique Saint-Lambert. Une église et son contexte*, actes coll., [Liège, 16.04.02-18.04.02], Liège, 2005, p. 37-50 (= Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108).

PIAVAUX Mathieu, « L'architecture religieuse à l'aube de l'époque gothique » dans VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XIe au XIIIe siècle*, Alleur, 2007, p. 94-99.

PICCININ Pierre, « La «crypte» de l'Abbaye de Gembloux. Rapport sur la découverte d'une seconde salle présumée romane et l'exploration des souterrains » dans *Bulletin du Cercle royal « Art et Histoire » de Gembloux et environs*, t. 16, s.l., 1998, p. 1-21.

SAINT-AMAND Pascal, *Dinant, un joyau du patrimoine mosan*, Namur, 2009 (= Carnets du Patrimoine, 53).

SCAFF Villy, *La sculpture romane de la cathédrale Notre-Dame de Tournai*, Tournai, 1971.

SCHWOCH Juliane, *Die spätromanische Bauzier des Mainzer Domes*, Regensburg, 2010.

STYNEN Herman, « Le rôle des institutions » dans SMETS Marcel (dir.), *Resurgam. La reconstruction en Belgique après 1914*, Bruxelles, 1985, p. 99-130.

TICHON Auguste, « Rapports entre les monuments religieux, civils et militaires de Dinant » dans *XVIIe Congrès de la Fédération Archéologique et Historique de Belgique*, 1904, s.l., p. 571-580.

TIMMERS Jan Joseph Marie, *De kunst van het Maasland*, Assen, 2 t., 1971-1980.

TOLLENAERE Lisbeth, *La sculpture sur pierre de l'ancien diocèse de Liège à l'époque romane*, Gembloux, 1957.

TOUSSAINT Jacques, *Trésors du Condroz*, Namur, 1999 (= Collection Monographies. Musées des Arts anciens du Namurois).

VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *L'art mosan. Liège et son pays à l'époque romane du XIe au XIIIe siècle*, Alleur, 2007.

VAN DEN BOSSCHE Benoît (dir.), *La cathédrale gothique Saint-Lambert. Une église et son contexte*, actes coll., [Liège, 16.04.02-18.04.02], Liège, 2005 (= Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège, 108).

VAN DE WALLE Aldebert, *Belgique gothique. Architecture, art monumental*, Bruxelles, 1971.

WILMET Aline, « Le décor sculpté dans l'architecture gothique de la région mosane : techniques, formes, fonctions » dans C*hronique d'Archaeologia Mediaevalis*, t. 36, Bruxelles, 2013, p. 168-171.